

RAPPORT DES MEMBRES DU BUREAU FÉDÉRAL

29^e Congrès
de la FEESP
3 au 7 juin 2024
Saguenay

AVEC FORCE
ET CONVICTION

AVEC FORCE ET CONVICTION

feesp.

FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET
EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS



feesp. 

FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET
EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

AVEC FORCE



ET CONVICTION



5

**Comité de
santé-sécurité-
environnement**

11

**Comité de la condition
féminine**

15

**Comité de formation
et de vie syndicale**

19

Multisectoriel

23

**Secteur des organismes
gouvernementaux**

25

Secteur municipal

31

Secteur transport

35

**Secteur transport
scolaire**

39

**Secteur sécurité
du public**

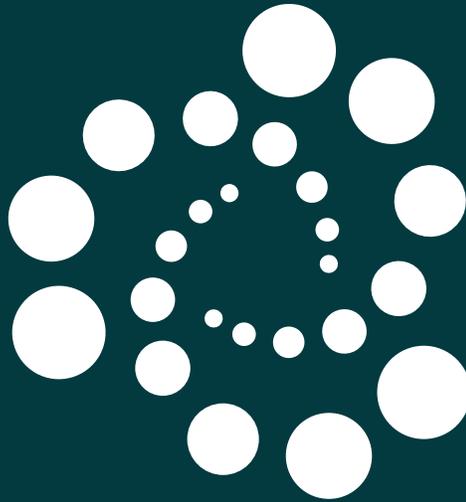
41

**Secteur soutien
cégeps**

49

**Secteur soutien
scolaire**

AVEC FORCE
ET CONVICTION



feesp.  | COMITÉ

SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

COMITÉ DE SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT

MEMBRES

- Kevin McLean, président, Syndicat du transport de Montréal (CSN)
- Alexandre Bolduc, Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec
- Daniel Lajeunesse, Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transcobec – CSN
- Membre substitut : Chantal Tremblay, Syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSN)

EN APPUI

- Simon Mathieu Malenfant, vice-président-trésorier de la FEESP
- Louis-Philippe Lemoyne, conseiller syndical
- Manon Roberge, employée de bureau

PRÉAMBULE

Tout d'abord, il est important de prendre en considération que le rapport a été écrit au mois de mars 2024. Comme le comité est sollicité sur différents sujets, certains aspects ne seront déjà possiblement plus à jour ou de nouveaux sujets se seront ajoutés entretemps.

MISSION DU COMITÉ

Le rôle du comité est de préparer et de recommander au congrès et au conseil fédéral des actions en matière de santé, de sécurité, de santé mentale et d'environnement, puis de transmettre l'information aux travailleuses et aux travailleurs des secteurs.

Le comité utilise son expertise pour les programmes de formation portant sur des sujets liés à la santé-sécurité au travail.

Il établit également le lien entre les différents responsables des secteurs concernant des demandes spécifiques de formation.

MEMBRE SUBSTITUT

Au cours de ce mandat, Paul Robichaud, de l'Association professionnelle du personnel administratif (CSN), a pris sa retraite, laissant ainsi le poste de membre substitut vacant. Il a été remplacé lors du conseil fédéral de 2022 par Chantal Tremblay, du Syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSN). L'implication et la participation de Chantal à certaines réunions et activités lui ont permis de s'intégrer et de se sentir partie prenante aux travaux du comité.

PROJET DE LOI 59 ET LOI 27

À l'automne 2020, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, a déposé son projet de loi sur la modernisation des lois en matière de santé et de sécurité du travail. Le projet de loi n° 59 a été adopté à l'Assemblée nationale le 30 septembre 2021. Sanctionné le 6 octobre 2021, ce projet de loi devient la loi 27, soit la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*. Le 6 avril 2022 marquera l'entrée en vigueur du régime intérimaire des mécanismes de prévention et de participation.

Voici en résumé les nouvelles obligations de ce régime intérimaire :

- Pour les établissements ayant 20 travailleuses et travailleurs et plus :
 - Obligation de former un comité en santé et en sécurité au travail avec temps de libération ;
 - Obligation d'avoir une représentante ou un représentant en santé et en sécurité au travail avec temps de libération ;
 - Maintien des groupes prioritaires pendant le régime intérimaire.
- La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a le devoir de tenter de produire un règlement permanent sur les mécanismes de prévention. Le règlement doit être produit au plus tard le 6 octobre 2024 et remplacera le régime intérimaire et l'ancien régime des groupes prioritaires.

- L'analyse des risques psychosociaux est dorénavant incluse dans la loi.
- L'introduction d'une obligation spécifique aux employeurs de prévenir les violences en milieu de travail (physique, psychologique, conjugale, familiale ou à caractère sexuel).

La santé et la sécurité au travail doivent être mises de l'avant lors des négociations du renouvellement des conventions collectives. Un document visant à aider les syndicats à intégrer des clauses en matière de santé et de sécurité au travail dans leur convention collective est d'ailleurs disponible sur le site Internet de la FEESP. Votre personne conseillère syndicale peut également vous le fournir.

COLLOQUE

Un colloque ayant pour thème *La violence en milieu de travail, c'est inacceptable!* a eu lieu à Drummondville les 5 et 6 avril 2023. Le programme du colloque comprenait, entre autres, les présentations suivantes :

- *Violence et clientèle agressive*, par Annie Drouin, bachelière en ergothérapie et psychologie et conseillère en prévention et à l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « administration provinciale » ;
- *Les outils de la prévention et outils de la CSN*, par Natacha Laprise, conseillère syndicale au Service de santé-sécurité et d'environnement de la CSN ;
- *Les différents recours face à la violence et quand les utiliser*, par Myriam Dufresne-Manassé, conseillère syndicale à la FEESP-CSN ;
- *Survivre aux orages de la clientèle : se protéger des tempêtes violentes*, par Colette Verret, psychologue et formatrice, notamment pour l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM).

BILAN ET PERSPECTIVES

La dernière rencontre de Bilan et perspectives s'est tenue les 2 et 3 novembre 2022 à Sherbrooke, sous le thème *Pour vraiment protéger tout le monde*. Les sujets suivants ont été abordés :

- L'indispensable implication des syndicats dans la question de la santé et de la sécurité du travail (SST) ;

- Le nouveau régime de la SST : une génération d'opportunités et de défis nous attend ;
- Un choix de deux conférences parmi les trois offertes :
 - Les nouveaux mécanismes de participation, défis et opportunités ;
 - Mieux cerner les nouvelles obligations des employeurs en matière de santé psychologique ;
 - Les nouvelles obligations des employeurs concernant la prévention des violences conjugales, familiales ou à caractère sexuel : quel rôle avons-nous à jouer en tant que syndicat ?

Lors de la journée des ateliers fédératifs, la FEESP a choisi les présentations suivantes :

- *La modification du Règlement sur la santé et la sécurité du travail sur le bruit*, par Mireille Pelletier, conseillère syndicale au Service de santé-sécurité et d'environnement de la CSN ;
- *Les cinq conditions gagnantes pour un comité santé-sécurité (CSS) efficace*, avec Julie Arbour et Catherine Pessoa, toutes deux conseillères en prévention chez Via Prévention.

28 AVRIL : JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DÉCÉDÉS OU BLESSÉS AU TRAVAIL

Rappelons l'importance de souligner cette journée afin de se remémorer les travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail. Le Comité de santé-sécurité-environnement a publié la vidéo et le visuel produits par la CSN à l'occasion de cette journée sur la page Facebook de la FEESP.

SEMAMINE NATIONALE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Une capsule vidéo est produite chaque année afin d'informer les syndicats sur le thème de la semaine et les outils disponibles de même que pour les inciter à organiser une activité.

2021 : REVENDIQUONS. AGISSONS.

Avec l'adoption du projet de loi n° 59 par le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ), il était plus que jamais temps de revendiquer et d'agir en matière de santé et de sécurité du travail.

2022 : POUR VRAIMENT PROTÉGER TOUT LE MONDE, CHAQUE JOUR

Le comité souhaitait dénoncer les violences physiques et verbales subies au quotidien par les travailleuses et les travailleurs. Pour ce faire, les membres du comité sont allés sur le terrain afin de récolter des témoignages de membres de tous les secteurs. Huit capsules vidéo ont été réalisées pour aider à comprendre les réalités de celles et de ceux qui travaillent auprès du public.

Les vidéos sont disponibles au :

[HTTPS://FEESP.CSN.QC.CA/BOITE-OUTIL/SANTE-SECURITE-ENVIRONNEMENT/LA-VIOLENCE-EN-MILIEU-DE-TRAVAIL-CEST-PAS-NORMAL/](https://feesp.csn.qc.ca/boite-outil/sante-securite-environnement/la-violence-en-milieu-de-travail-cest-pas-normal/)

2023 : POUR VRAIMENT PROTÉGER TOUT LE MONDE, CHAQUE JOUR

Dans le but d'innover et d'encourager les syndicats à mettre sur pied une activité, le comité a organisé un concours dont le prix était l'inscription gratuite d'une délégation au congrès de la FEESP. Pour participer, les syndicats n'avaient qu'à envoyer une photo de leur activité accompagnée d'une description de celle-ci.

Tous les ans, les membres du comité ciblent des syndicats qui organisent une activité et vont les visiter en compagnie de dirigeantes et de dirigeants de leur conseil central et du comité exécutif de la fédération.

Considérant que le Secteur soutien scolaire a tenu sa rencontre de secteur durant la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail, son comité exécutif a offert au Comité santé-sécurité-environnement de mettre un point à leur ordre du jour à ce sujet.

L'organisation de multiples activités dans les syndicats et au sein de la CSN lors d'une telle semaine représente un défi de logistique.

COORDINATION NATIONALE

L'arrivée de David Bergeron-Cyr à la 2^e vice-présidence de la CSN a apporté un vent de renouveau et de fraîcheur.

La fédération a un siège à la coordination nationale et se fait un devoir d'y participer assidument.

André Lajoie, président du Secteur municipal et militant de longue date de la FEESP, siège au comité confédéral en santé et sécurité du travail. Il cumule plusieurs années d'expérience dans le domaine et s'assure ainsi que les alignements de la CSN correspondent aux besoins de la FEESP.

De plus, la coordination rallie les militantes et militants lors d'activités comme la tenue d'une vigie de 59 heures qui a eu lieu devant l'Assemblée nationale de 6 h le lundi 31 mai jusqu'à 17 h le mercredi 2 juin 2021 afin d'exiger des modifications majeures au projet de loi n° 59 pour vraiment protéger tout le monde. D'autres activités se sont tenues le 6 octobre 2021 pour dénoncer l'entrée en vigueur de la loi 27, ou encore le 6 avril 2022 contre la mise en place du régime intérimaire.

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

Afin de rester à l'affût des derniers développements en matière de santé, de sécurité et d'environnement, les membres du comité ont participé à divers colloques et conférences.

- Colloque de Via Prévention ;
- Les grands rendez-vous de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ;
- Webinaire de l'APSAM.

ENVIROCOMPÉTENCES

La FEESP siège au conseil d'administration et au comité exécutif d'EnviroCompétences. Le siège est présentement occupé par Alain Ouimet du Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec – CSN.

EnviroCompétences est un organisme sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement dont la mission est de promouvoir le développement et la formation d'une main-d'œuvre dédiée à l'environnement et au développement durable. EnviroCompétences aspire à jouer un rôle clé dans la consolidation de sa position de leader, contribuant de manière stratégique au progrès continu de la main-d'œuvre et des compétences professionnelles.

En 2021, l'organisme a fêté ses 25 ans et une activité a été organisée pour souligner cet anniversaire.

ASSOCIATION PARITAIRE EN SANTÉ-SÉCURITÉ

Une association sectorielle paritaire (ASP) est un regroupement d'associations d'employeurs et de travailleurs d'un même secteur d'activité. Il s'agit d'un organisme autonome et sans but lucratif réglementé par la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST).

Les associations sectorielles paritaires collaborent étroitement avec la CNESST pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles. Elles favorisent également la prise en charge de la santé et de la sécurité par les milieux de travail.

La FEESP siège à Via Prévention et à l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM). La FEESP se démarque parmi les autres administrateurs pour sa compréhension et sa maîtrise des dossiers discutés.

Au cours du dernier mandat, le comité a proposé à certaines associations sectorielles paritaires de participer aux conseils fédéraux et au congrès. Ainsi, ces associations ont eu l'occasion de faire connaître leurs services. D'ailleurs, Via Prévention a participé à l'activité fédérative de la rencontre de Bilan et perspectives avec sa présentation *Les cinq conditions gagnantes pour un CSS efficace* et donnera aussi une conférence au présent congrès, intitulée *Ménageons nos transports : prévenir la violence*.

Via Prévention a fêté ses 40 ans durant ce mandat et le comité est fier du travail accompli pour les employé-es que nous représentons.

FRONT COMMUN QUÉBÉCOIS POUR UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES DÉCHETS (FCQGED)

Le comité est membre de cet organisme à but non lucratif et a assisté à l'assemblée générale.

COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE

Les membres du comité ont été invités à la journée mixte de Réseau-femmes afin de parler des conséquences de la nouvelle réglementation en santé-sécurité du travail sur les femmes. Peu de temps avant la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail, les membres du comité SSE ont présenté aux membres du Comité de la condition féminine les outils disponibles à la CSN et en ont profité pour les solliciter afin qu'elles soumettent des noms de femmes souhaitant faire partie du comité.

DÎNER THÉMATIQUE SUR LA SILICE CRISTALLINE LORS DU CONGRÈS

Le comité a constaté que plusieurs membres de la FEESP ignoraient les dangers liés à l'exposition à la silice cristalline, qui peut entraîner des conséquences irréversibles sur la santé des travailleuses et des travailleurs. Le comité a donc décidé d'organiser un dîner thématique lors du congrès de la FEESP afin d'informer et de sensibiliser les délégué-es à ce sujet.

75^E ANNIVERSAIRE DE LA FEESP

Une rencontre avec les anciens membres du comité s'est tenue afin de rassembler le plus d'informations possible en vue du 75^e anniversaire de la fédération. André Lajoie, Alain Ouimet, Denis Marcoux, Nathalie Arguin et Hélène Vachon ont été invités à partager leurs faits saillants. À la suite de cette rencontre, un article a été publié dans une édition spéciale du journal *Le Devoir*.

Pour souligner l'événement, le logo du comité a été repensé afin que les trois volets du comité (la santé, la sécurité et l'environnement) y soient représentés, de même que chaque secteur, puisque ces volets touchent l'ensemble des membres de la fédération.

Jason Brochu-Valcourt, conseiller syndical aux communications de la FEESP à ce moment, a bien compris les idées du comité et a suggéré quelques ébauches.

Chaque branche du nouveau logo représente par sa couleur l'environnement, la santé et la sécurité. Chaque point représente l'un des 8 secteurs de la FEESP.

Le 28 avril 2022, un texte remémorant les faits saillants historiques de la fédération en matière de santé et sécurité au travail a été publié sur la page Facebook de la FEESP.

EN RAFALE

Un groupe Messenger a été créé afin de faciliter les communications entre les membres du comité.

Une tuile Facebook a été créée à l'image du comité. Ainsi, les membres sauront rapidement que le message provient du Comité de santé-sécurité-environnement. Le carré blanc permet d'y ajouter un court texte et des liens menant sur le sujet en question peuvent être actualisés.

La création de l'adresse courriel **FEESP.SSE@GMAIL.COM** permet maintenant aux membres d'écrire directement au comité.

Afin d'être bien identifiés lors de visites auprès des syndicats, les membres du comité ont dorénavant des polos aux couleurs du comité.

EN CONCLUSION

Nous croyons que la santé et la sécurité sont d'excellents sujets permettant de rejoindre directement les membres des syndicats que nous représentons, car ils touchent les gens dans leur quotidien. Le comité profite de toutes les occasions possibles pour raviver la vie syndicale et être près des syndicats.

Nous remercions Simon Mathieu Malenfant, notre responsable politique, qui nous fait confiance et embarque dans nos idées qui, parfois, dérangent les autres instances et le budget.

Nous tenons aussi à remercier Louis-Philippe Lemoyne, conseiller syndical à la FEESP, qui, par son professionnalisme, nous guide sur les bonnes façons de faire, et Manon Roberge, employée de bureau à la FEESP, une alliée indispensable, celle qui travaille dans l'ombre, toujours disponible.

À vous, chers congressistes qui nous alimentez sur le sujet, merci !

Tous ensemble, nous sommes forts et pouvons faire changer les choses !

AVEC FORCE
ET CONVICTION



feesp.  | COMITÉ

CONDITION FÉMININE

COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE

MEMBRES

- Amélie Benoit, présidente, Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN)
- Annick Primeau, Syndicat soutien scolaire de la Vallée-des-Tisserand (CSN)
- Isabelle Legault, Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (CSN)

EN APPUI

- Stéphanie Gratton, vice-présidente de la FEESP
- Sandrine Dessureault, conseillère syndicale
- Isabelle Bédard, employée de bureau

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ

Lors du dernier congrès, Amélie Benoit a été élue présidente. Nadia Pelletier ainsi qu'Annick Primeau ont été élues comme membres et Isabelle Legault comme membre substitut. Se sont également jointes à elles Stéphanie Gratton, responsable politique, Catherine Potvin, conseillère syndicale, et Isabelle Bédard, employée de bureau.

Par la suite, Nadia Pelletier a obtenu un poste de conseillère syndicale à la FEESP dans la région du Bas-Saint-Laurent. Isabelle Legault lui a donc succédé en tant que membre du comité. Malheureusement, suivant un changement de charge, Catherine Potvin a dû laisser le comité et Sandrine Dessureault l'a remplacée. D'ailleurs, Mme Dessureault a présidé ce merveilleux comité il y a quelques années alors qu'elle était présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs en loisirs de Ville de Laval – CSN. Quel plaisir de la retrouver parmi nous et de travailler de nouveau avec elle !

Durant les trois années, il y a eu de nombreux conflits, dont la grève du secteur public. Cette grève historique au cours de laquelle la mobilisation a été exemplaire a particulièrement touché le comité puisque deux de ses membres, des travailleuses du soutien scolaire, ont fait partie du Front commun.

SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT

Le comité a travaillé sous diverses formes la promotion de la santé et de la sécurité.

Dans le cadre des journées Réseau-femmes, en avril 2022, Kevin McLean, président du Comité de santé-sécurité-environnement, a présenté les répercussions de la loi 27 sur les femmes.

Des sujets touchant la santé-sécurité tels la charge mentale des femmes, la santé psychologique au féminin et la violence conjugale ont été abordés dans les bulletins *L'Inform'elles* et dans le cadre des journées Réseau-femmes.

BULLETINS L'INFORM'ELLES

De novembre 2021 à aujourd'hui, le comité a produit neuf bulletins *L'Inform'elles* détaillant les activités du comité.

Le comité a réalisé quelques entrevues avec des femmes qui exercent un métier non traditionnel dans le milieu carcéral, collégial ou municipal. Ce fut très enrichissant de rencontrer ces femmes, de discuter avec elles pour mieux connaître la réalité professionnelle de leur métier couramment occupé par des hommes.

Nous vous invitons à les consulter sur le site Internet de la FEESP.

JOURNÉES RÉSEAU-FEMMES

Les journées Réseau-femmes, organisées chaque année par le Comité de la condition féminine, sont des moments privilégiés pour les militantes. Elles peuvent échanger sur des sujets comme la santé psychologique des femmes, la violence conjugale, le masculinisme, la loi 27, la prise de parole en public, la misogynie et les résistances féministes. Une année sur deux, lors de la deuxième journée, le comité invite les hommes à se joindre à ce groupe de femmes, car il est important que ceux-ci soient sensibilisés aux différents enjeux auxquels les femmes font face. Ainsi, ils peuvent mieux comprendre et soutenir les luttes féministes.

CONSEIL FÉDÉRAL DE MAI 2022 À RIVIÈRE-DU-LOUP

Lors du conseil fédéral, nous avons organisé un dîner thématique, animé par Nathalie Arguin, secrétaire générale de la CSN et ancienne présidente de la FEESP. Mme Arguin, qui a la condition féminine tatouée sur le cœur depuis toujours, nous a présenté un résumé de l'histoire du Comité de la condition féminine de la FEESP.

ÉCOLE FÉMINISTE 2023

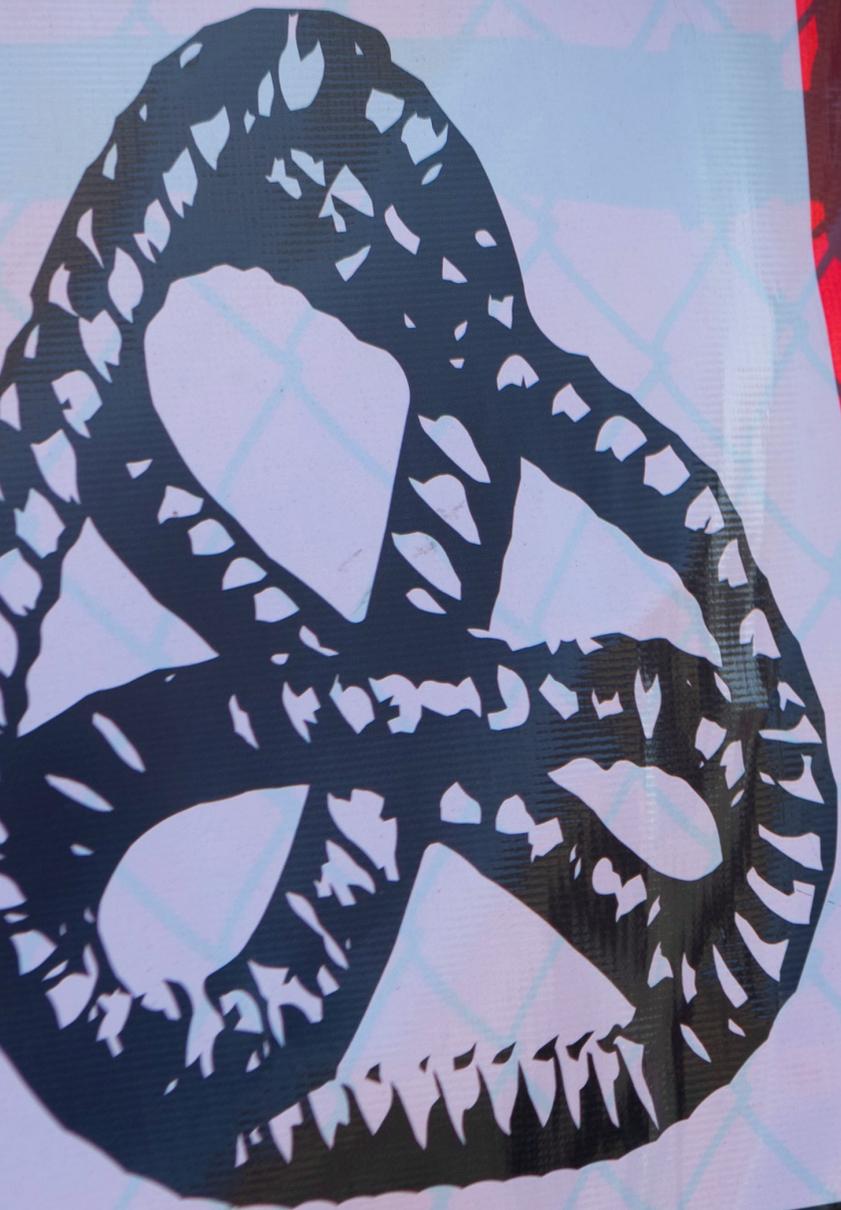
Le comité a aussi participé à l'école féministe syndicale, organisée par la CSN en mars 2023. Différents sujets fort intéressants ont été abordés sous le thème de la solidarité et de la sororité. Claudette Carbonneau, première présidente élue à la CSN, a fait une présentation sur l'histoire des luttes féministes de la centrale syndicale.

CONCOURS CHAPEAU, LES FILLES!

Depuis 2022, la présidente du comité participe en tant que membre du jury au concours *Chapeau, les filles!* qui souligne la persévérance de femmes qui étudient dans un domaine qui les mènera à exercer un métier traditionnellement masculin dans diverses sphères d'activités. Les lauréates reçoivent des bourses d'études.

CONCLUSION

Les membres du comité s'épanouissent chaque instant en étant en constant apprentissage quant aux luttes et aux enjeux vécus par les femmes au Québec et au-delà de nos frontières. Durant notre parcours, nous avons rencontré des femmes exceptionnelles, extraordinaires et déterminées. De plus, la présidente du comité s'implique dans diverses instances afin de mener ces combats qui, selon le comité, sont primordiaux afin de préserver les droits des femmes et, aussi, de les améliorer. Nous avons encore du chemin à faire et le comité croit et espère qu'un jour, les femmes auront leur juste place dans ce monde.



CSN

— ET CONVICTION —

AVEC FORCE
ET CONVICTION



feesp.  | COMITÉ

FORMATION ET VIE SYNDICALE

COMITÉ DE FORMATION ET DE VIE SYNDICALE

MEMBRES

- Carmelina Santoro, présidente, Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN
- Sylvie Tremblay, Association professionnelle du personnel administratif (CSN)
- Éric Dufault, Syndicat des employé-e-s de bureau du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges – CSN
- David Gagnon, substitut, SEMB-SAQ-CSN

EN APPUI

- Stéphanie Gratton, vice-présidente de la FEESP
- Élyse Grenier, conseillère syndicale
- Stéphanie Fournier, employée de bureau

Ce mandat, qui a eu lieu en partie pendant la COVID et post-COVID, a été celui de tous les défis. Certains pouvaient être prévus, comme établir notre plan de travail une fois la pandémie terminée en mettant justement l'accent sur la relance post-COVID, tout en continuant à déployer nos formations auprès de nos membres en personne et en virtuel, et parfois en s'engageant à offrir des formations spécifiques selon les besoins des syndicats.

Cependant, personne ne pouvait prédire que les trois membres du Comité de formation et de vie syndicale, très occupés de toutes parts, se retrouveraient en grève, chacun à leur tour, pendant ce mandat.

Malgré tout, nous avons réussi à accomplir la majorité des projets de notre plan de travail, qui s'articulait autour des quatre orientations adoptées lors du 28^e Congrès de la FEESP.

SANTÉ-SÉCURITÉ

À la suite de l'adoption de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (LMRSST), le Service des ressources humaines et de formation de la CSN – module de formation des militantes et des militants, a donné une formation sur les changements et les nouveautés

qui se retrouvaient dans cette loi aux formatrices et aux formateurs afin qu'ils soient à jour et puissent donner des sessions de formation actualisées aux participantes et aux participants.

Cette loi est évolutive, alors le Comité de formation et de vie syndicale est le « chien de garde » qui s'assure que les formatrices et formateurs ont les suivis nécessaires pour offrir les sessions actualisées et répondre aux besoins des syndicats.

D'ailleurs, la formation *Agente et agent de liaison en santé et en sécurité* a été réalisée à la suite d'une demande d'un syndicat de la FEESP puisque la LMRSST venait d'intégrer des mécanismes de prévention aux entreprises de moins de 20 travailleuses et travailleurs. L'objectif de la formation : former les travailleuses et travailleurs afin qu'ils aient les connaissances nécessaires pour accomplir les fonctions qui leur sont dévolues spécifiquement dans leur rôle d'agentes et d'agents de liaison en santé et en sécurité. Au cours de notre mandat, le Service des ressources humaines et de formation de la CSN – module formation des militantes et des militants, a actualisé des formations en santé et sécurité, entre autres :

- Prévention de la violence et du harcèlement au travail ;
- Action syndicale en prévention ;
- Santé psychologique et organisation du travail (en cours de mise à jour).

VIE SYNDICALE ET MOBILISATION

La mise à jour et la traduction du *Guide sur la vie syndicale* ont été complétées. Il s'agit du guide à l'intention des syndicats en vue de l'amélioration de la vie syndicale locale.

Lors du conseil fédéral de mai 2022, nous avons filmé des capsules vidéo pour souligner les bons coups des syndicats en matière de vie syndicale. Ces capsules sont disponibles sur le site Internet de la FEESP.

PLANIFICATION D'UNE TOURNÉE SUR LA VIE SYNDICALE

Le but de cette tournée était de visiter les membres en région, notamment les membres des syndicats ne pouvant pas participer aux instances et aux formations. Malgré l'annulation du projet, qui n'est que partie remise, les membres du Comité de formation et de vie syndicale ont travaillé à sa préparation :

- Discussions avec les conseils centraux pour les dates et l'organisation des visites dans les différentes régions ;
- Appels faits à toutes les présidences des 425 syndicats afin de planifier des visites sur les lieux de travail ou dans un autre endroit désigné par ces derniers.

Il faut souligner qu'ayant déjà investi des sommes pour se rendre aux Îles-de-la-Madeleine avant la décision d'annuler la tournée, le comité s'y est rendu en septembre 2024 afin de donner des sessions de formation conjointes avec la Fédération du commerce (FC) tout en organisant en collaboration avec le conseil central de la région une rencontre des membres des syndicats.

BOÎTE À OUTILS

La mise à jour de la boîte à outils sur le site Internet de la FEESP a été complétée.

TÉLÉTRAVAIL

Nous avons affiché dans la boîte à outils sur le site Internet de la FEESP les *modèles de politiques et d'ententes* visant à baliser le recours au télétravail.

RELANCE POST-COVID

Nous devons compléter l'ajout des activités et des « bons coups » des syndicats dans la boîte à outils sur le site Internet de la FEESP.

STATISTIQUES DES SESSIONS DE FORMATION ENTRE SEPTEMBRE 2021 ET MAI 2024

- Au total, 1199 militantes et militants ont été formés ;
- 491 femmes et 708 hommes ;
- Secteurs de provenance : 372 du public et 827 du privé ;
- 979 militantes et militants de la FEESP ;
- 220 militantes et militants de la FC ;
- La FEESP a formé 119 militantes et militants de la Fédération du commerce (FC) ;

- La FC a formé 152 militantes et militants de la FEESP ;
- 110 sessions de formation ont été offertes au cours du mandat ;
- 12 formations spécifiques ont été données pour répondre à des besoins particuliers d'un syndicat ou d'un secteur (6 en présentiel et 6 en virtuel) ;
- Au total, 102 sessions de formation ont été données, car 21 sessions ont été annulées : une en raison de la négociation du secteur public et 20 parce qu'il y avait peu d'inscriptions ;
- Dans les 102 sessions de formation données, 19 sessions ont été données en virtuel, dont 9 prévues en présentiel ont été données en virtuel à cause de la pandémie et 4 prévues en présentiel ont été données en virtuel pour éviter l'annulation des formations.

De plus, les formatrices et formateurs de la FEESP ont donné la formation *Action syndicale en prévention*, organisée par les conseils centraux, à 48 militantes et militants de diverses fédérations, dont 25 provenaient de la FEESP.

DÉFIS RELEVÉS

- Modernisation du logo de notre comité ;
- Collaboration à l'organisation du 75e anniversaire de la FEESP : nous avons relevé les faits saillants et les progrès des 25 dernières années du Comité de formation et de vie syndicale ;
- Collaboration avec la Fédération du commerce (FC) : c'est toujours au rendez-vous. Ce travail de collaboration nous permet d'optimiser le service aux syndicats, surtout en région ;
- Formation *Organiser la solidarité*, réalisée et offerte par la Fédération du commerce. Cette formation est au calendrier 2024-2025 ;
- Organisation et animation de la rencontre de mi-mandat des élu-es du bureau fédéral, des secteurs et des comités à Thetford-Mines ;
- Organisation et tenue de kiosques (dynamiques !) lors des conseils fédéraux de la FEESP ;
- Mise à jour des sessions de formation à la suite de l'adoption de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* : s'assurer de la compréhension des formatrices et des formateurs des nombreux changements aux lois d'ordre public ;

- Mise à jour de la formation *Assurances collectives* et ajout du volet de l'assurance offerte par la FSSS-CSN – transfert de contenu complété ;
- Rencontre annuelle de l'équipe de formatrices et des formateurs : rétroaction et échanges sur les formations données dans l'année. Suivis sur les besoins des formatrices et des formateurs et sur les améliorations à apporter.
- Niveau de satisfaction des participantes et des participants aux sessions de formation très élevé.
- Notre vision des sessions de formation en mode virtuel est paradoxale. En fait, nous priorisons les sessions en présentiel, car cela favorise les échanges, la vie syndicale, la création de liens entre les participantes et participants, etc. Toutefois, nous ne sommes pas fermés à l'idée du mode virtuel lorsque les circonstances nous y obligent ou encore lorsque les avantages surpassent les inconvénients. Par exemple : peu de libérations syndicales, libérations syndicales refusées par l'employeur à cause d'une pénurie de main-d'œuvre, surcharge de travail, car la travailleuse ou le travailleur n'est pas remplacé, etc. De plus, nous nous sommes adaptés en donnant des sessions avec des journées non consécutives, le soir et la fin de semaine, comme dernier recours. Bref, nous faisons tout pour accommoder les syndicats qui font face à des défis multiples post-COVID. Nous sommes déterminés à appuyer nos syndicats et sommes d'avis qu'il y a toujours une solution lorsqu'il y a de la bonne volonté.

DÉFIS À RELEVER

FORMATION

- Faire la mise à jour de la formation des élu-es FEESP ;
- Créer des alliances de collaboration avec d'autres fédérations dans le but de toujours améliorer l'offre aux syndicats ;
- Sonder les syndicats anglophones pour connaître leurs besoins en formation ;
- Inviter une conférencière ou un conférencier à la rencontre annuelle des formatrices et des formateurs.

VIE SYNDICALE

- Réaliser une activité pour stimuler la vie syndicale de nos syndicats affiliés post-pandémie ;
- Trouver des solutions pour amener les syndicats qui ne participent pas aux instances de notre fédération à participer ;

- Faire des webinaires sur des sujets se rapportant au syndicalisme et à la vie syndicale ;
- Capsules d'information sur la vie syndicale sur les réseaux sociaux ;
- Déploiement de la formation *Organiser la solidarité* en collaboration avec la FC.

CONCLUSION

Nous remercions chaleureusement Stéphanie Gratton pour son appui politique, sa collaboration et sa bonne humeur contagieuse. L'expression de notre gratitude va aussi à Linda Tavolaro, secrétaire générale, qui a remplacé Stéphanie Gratton au pied levé et avec brio pendant son absence. Merci à Élyse Grenier, conseillère syndicale ; ton soutien est essentiel à nos travaux. Un immense merci bien senti à Stéphanie Fournier, collaboratrice du comité. Ta rigueur, ton professionnalisme, ton énergie et ton dévouement au comité, aux formatrices et aux formateurs et à la formation de nos membres sont remarquables et inestimables. Nous remercions également Jason Brochu-Valcourt et Katerine Desgroseilliers, les deux personnes conseillères syndicales aux communications qui ont travaillé avec nous au cours de ce mandat. Nous souhaitons la bienvenue à Jean Grégoire.

De plus, nous remercions toute l'équipe : les militantes-formatrices, les militants-formateurs, les conseillères-formatrices et les conseillers-formateurs. Votre engagement, votre entrain et votre professionnalisme à la formation des militantes et des militants FEESP sont non seulement essentiels au bon fonctionnement de la formation donnée par la FEESP, mais ils contribuent fortement à l'expérience enrichissante des militantes et des militants qui y découvrent, un peu plus à chaque fois, l'importance de leur rôle et de la valeur du syndicalisme dans notre société.

Finalement, nous remercions toutes les participantes et tous les participants des sessions de formation. Vous êtes la raison d'être de ce comité. Notre but est de vous offrir les meilleures sessions de formation possible pour faciliter votre travail dans vos syndicats locaux.

Merci de la confiance que le congrès nous a démontrée au cours de ces trois dernières années. Nous espérons avoir répondu à vos attentes avec tous les défis importants que nous avons dû relever.

Solidarité !

AVEC FORCE
ET CONVICTION



feesp.  | SECTEUR

MULTISECTORIEL

MULTISECTORIEL

COMITÉ EXÉCUTIF

- Daniel McSween, président, Syndicat des travailleuses et travailleurs de Structures Métropolitaines - CSN
- Patrick Chartrand, vice-président, Syndicat des travailleuses et travailleurs du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges - CSN
- Francis Roberge Perron, secrétaire général, Syndicat national des employés de bureau du Port de Montréal (CSN)

EN APPUI

- Linda Tavolaro, secrétaire générale de la FEESP
- Sandrine Dessureault, conseillère syndicale
- Katerine Desgroseilliers, conseillère syndicale aux communications de la FEESP durant le mandat
- Shanti Larochelle, employée de bureau

Le Multisectoriel a été fort occupé lors du dernier mandat. Voici un survol de ce qui s'est produit au cours de ces trois dernières années dans notre secteur.

SONDAGE

Nous poursuivons toujours notre objectif de mieux connaître les syndicats du secteur, afin d'avoir un portrait plus juste de ceux-ci. Dans cette optique, nous avons effectué un sondage téléphonique sur leur réalité locale. Le sondage avait également comme objectif de créer un contact direct dans le but de préparer les visites des syndicats du secteur. Nous avons réussi à joindre près de 90 % de nos syndicats, ce qui est excellent.

NOUVEAU LOGO DU SECTEUR

La rencontre du 18 février 2022 a porté sur le choix du logo du Multisectoriel avec Jason Brochu-Valcourt. Ce nouveau logo a été dévoilé lors du conseil fédéral de mai 2022. Nous avons également fait produire de nouvelles épinglettes pour notre secteur.

CHANGEMENT À LA PRÉSIDENTIE ET ÉLECTIONS

Le 14 septembre 2022, Éric Fillion nous a informés qu'il effectuait un changement de carrière et, par conséquent, quittait la présidence du Multisectoriel.

À la suite de cette annonce, Daniel McSween est devenu président par intérim en novembre 2022 jusqu'au conseil fédéral de Victoriaville en mai 2023, où il a été élu, laissant du même coup vacant le poste à la vice-présidence. Des élections ont été tenues lors de la rencontre de secteur où Patrick Chartrand a été élu à la vice-présidence et Francis Roberge Perron au secrétariat général. Félicitations aux deux nouveaux élus !

VISITES DES SYNDICATS DU SECTEUR

La première visite a eu lieu le 13 septembre 2022 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre St-Pierre – CSN. Par la suite, deux autres visites ont été faites, pour un total de trois visites avant la fin de l'année 2022.

En 2023, nous avons visité 30 syndicats de toutes les régions du Québec, de Montréal jusqu'en Gaspésie. Notre objectif du départ était de visiter 40 syndicats avant le congrès de la fédération de juin 2024, soit la moitié des syndicats de notre secteur. En comité exécutif, nous avons augmenté notre objectif à 50. Chaque syndicat visité a reçu des épinglettes du secteur et des documents concernant la vie syndicale et la politique d'aide aux petits syndicats.

En 2024, nous avons enchaîné avec des visites auprès de 10 autres, encore une fois à travers tout le territoire du Québec.

Au total, au cours du mandat 2021-2024, nous avons visité 43 syndicats.

De plus, pendant ce mandat, nous avons activement soutenu tous les syndicats en lutte, que ce soit sur les lignes de piquetage ou lors de diverses manifestations, et ce, dans le but de les appuyer dans leurs revendications justes et valables.

Le secteur se lance le défi de visiter tous les syndicats qui n'ont pas encore été rencontrés au cours du prochain mandat.

CONSTATS FAITS À LA SUITE DE NOTRE TOURNÉE DE SECTEUR

- Beaucoup de syndicats visités ne connaissent pas les composantes de la CSN, comme les conseils centraux et les fédérations. Quand ils connaissent leur fédération, ils ne connaissent pas leur secteur de provenance ou ne savent tout simplement pas qu'il y a huit secteurs à la fédération.
- Plusieurs syndicats ne connaissent pas les diverses politiques de la fédération, par exemple l'aide aux petits syndicats lors des instances ou la politique se rapportant à la vie syndicale.
- En raison de la difficulté à obtenir des libérations syndicales, les nouveaux élus dans les exécutifs manquent de formation. Plusieurs membres de différents comités exécutifs nous ont informés qu'il leur est impossible de suivre une formation comme *Exécutif 1* qui se donne sur trois jours, car une surcharge au travail les attend à leur retour de formation.
- La pénurie de main-d'œuvre est la raison principale invoquée pour refuser d'accorder des libérations syndicales.
- Bonne nouvelle : nous constatons une augmentation importante de l'implication des femmes dans les comités exécutifs locaux de notre secteur. Au Multisectoriel, 30 femmes sont à la présidence sur 80 syndicats. Nous sommes très heureux de voir autant de femmes faire leur place dans leur syndicat respectif !
- Dans notre tournée des syndicats, nous avons pu constater que les syndicats se portent très bien si l'on compare au mandat précédent. En effet, de 2018 à 2021, on notait que l'implication des membres au sein des exécutifs était plus difficile et qu'il y avait beaucoup de postes vacants. En 2023, environ 90 % des syndicats visités avaient un comité exécutif complet.
- Afin d'atténuer la problématique concernant l'atteinte du quorum lors d'assemblées générales, plusieurs syndicats se sont tournés vers des solutions comme payer le repas et faire tirer des cartes-cadeaux, ce qui semble très bien fonctionner.

- Les syndicats démontrent une très belle ouverture pour nous rencontrer. Il est beaucoup plus facile de planifier des rencontres comparativement aux premiers appels téléphoniques que nous avons faits au cours du mandat 2018-2021.
- Pour ce qui est de la tournée, en général, nous avons beaucoup appris de nos syndicats et échangé de nombreuses informations concernant les services offerts par la fédération. Le plus précieux de cette tournée est de voir à quel point les 80 syndicats affiliés au Multisectoriel sont différents : chaque syndicat est une belle découverte.

CRÉATION DU GROUPE FACEBOOK DU MULTISECTORIEL

En juin 2022, un groupe privé Facebook a été créé par Katerine Desgroseilliers, conseillère aux communications à la fédération à ce moment-là. Ce groupe nous permet de faire connaître les bons coups des syndicats du secteur : résultats de votes lors d'assemblées générales, syndicats en conflit, signature de convention collective, visites des syndicats. Au début du mois d'avril 2024, la page comptait 119 membres qui suivent ce qui se passe dans le secteur.

JOURNAL LE MULTISECTORIEL

De 2021 à janvier 2023, il n'y a eu qu'une seule publication du journal *Le Multisectoriel*, car nous étions incertains de l'intérêt des membres. À la suite de notre sondage téléphonique, nous avons constaté que les membres aimaient en faire la lecture. Depuis le printemps 2023, nous avons fait paraître six éditions du journal *Le Multisectoriel*. Chaque édition du journal nous a permis de faire connaître nos syndicats. Une thématique était proposée et les présidences des syndicats se portaient volontaires pour écrire un petit mot sur leur travail au quotidien. Voici les thèmes explorés :

- Environnement : STT Centre de tri et de recyclage de St-Hubert et STT Écocentre Marguerite d'Youville
- Travail dans les cafétérias : STT de la cafétéria du Cégep du Vieux-Montréal – CSN et STT de la cafétéria du cégep Montmorency – CSN.
- Aide humanitaire : STT de SUCO – CSN et STT du Service d'aide aux Néo-Canadiens - CSN
- Édition spéciale sur le STT du C.S.C.S. – CSN (Comité Social Centre-Sud).

REPRÉSENTATION AUX INSTANCES DE LA FÉDÉRATION

L'un des objectifs de notre plan de travail était d'augmenter la participation de nos syndicats à nos instances, soit le congrès ou le conseil fédéral de la fédération. À la suite de nos visites dans les syndicats, environ 15 personnes se sont présentées à notre rencontre de secteur à Victoriaville, ce qui représente le double des membres habituellement présents lors de ces rencontres. Nous espérons la présence d'au moins 10 syndicats à notre rencontre de secteur en juin prochain lors du congrès de la FEESP.

CRÉATION D'UNE CARTE SUR GOOGLE MAP DES SYNDICATS DU MULTISECTORIEL

Sandrine Dessureault, conseillère syndicale du Multisectoriel, a créé une carte comportant la localisation de nos syndicats. Il devenait ainsi plus facile pour nous de repérer les syndicats à proximité lorsque nous sommes sur la route et donc de leur rendre visite. C'est un outil indispensable lors de nos déplacements.

OBJETS PROMOTIONNELS DU MULTISECTORIEL

- Agrandissement des épinglettes du secteur, car les autres étaient trop petites ;
- Achat de manteaux pour les membres de l'exécutif pour une meilleure visibilité lors de nos visites ;
- Achat de quelques chandails arborant le logo du Multisectoriel pour offrir aux syndicats du secteur.

CONCLUSION

Le président du secteur, Daniel McSween, souhaite remercier ses acolytes de l'exécutif, Patrick Chartrand et Francis Roberge Perron, deux personnes qui jouent un rôle très important pour le Multisectoriel.

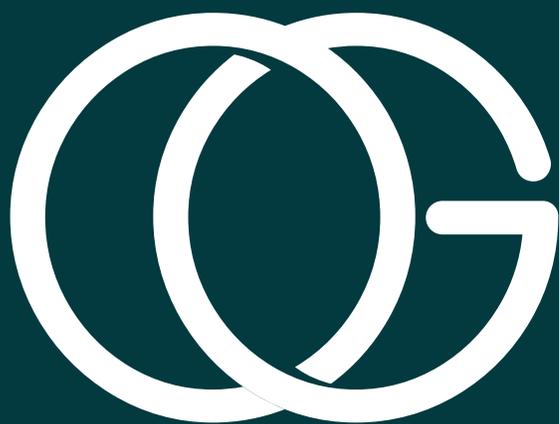
Nous remercions également Linda Tavolaro, secrétaire générale de la FEESP et responsable politique du secteur, Sandrine Dessureault, conseillère syndicale du secteur, Katerine Desgroseilliers, conseillère syndicale aux communications de la FEESP au cours du mandat, et Shanti Larochelle, employée de bureau du secteur.

L'apport de tous ces gens au secteur au cours des trois dernières années a été remarquable. Encore merci à vous toutes et à vous tous ! Le Multisectoriel commence à être connu et c'est grâce à la contribution de tous.

Nous devons continuer à visiter les syndicats de notre secteur et publier des articles sur ces derniers dans notre journal *Le Multisectoriel* afin de les faire connaître. Nous devons aussi travailler dans la même veine pour amener les syndicats à participer aux instances de notre fédération et aux activités de notre secteur. Merci !

AVEC FORCE
ET CONVICTION

AVEC FORCE
ET CONVICTION



feesp.  | SECTEUR

ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

SECTEUR DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

COMITÉ EXÉCUTIF

- Jimmy Ducharme, président, Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec – CSN
- Patrick St-Laurent, vice-président, Syndicat des employés de la Société des Traversiers Québec-Lévis (CSN)
- Maryse Rioux, secrétaire générale, Syndicat du personnel de soutien – Aide juridique SLSJ (CSN)

EN APPUI

- Stéphanie Gratton, 1 vice-présidente de la FEESP
- Dominique Montpetit, conseillère syndicale
- Manon Roberge, employée de bureau

Le 26 mars dernier, le comité exécutif du secteur s'est réuni pour faire, entre autres, le bilan du présent mandat qui s'achève. L'exercice nous a permis de constater qu'encore une fois, les dernières années ont été bien occupées pour notre secteur.

D'abord, concernant le comité exécutif, le départ en cours de mandat de notre présidente, Stéphanie Martel Gill, a mené à l'élection de Jimmy Ducharme au printemps 2023. Le comité s'est réuni à deux reprises au cours du dernier mandat, soit le 19 octobre 2022 et le 26 mars 2024. Quant aux syndicats du secteur, ils se sont rencontrés à l'occasion des conseils fédéraux de la FEESP à Rivière-du-Loup en 2022 et à Victoriaville en 2023. Également, la présidence a représenté le secteur lors des réunions du bureau fédéral et du conseil confédéral.

PLAN DE TRAVAIL

Concernant les objectifs du plan de travail ayant été réalisés, citons ceux-ci :

- À l'instar de tous les secteurs de notre fédération, les organismes gouvernementaux ont dorénavant une nouvelle identité visuelle. De plus, une adresse courriel du secteur a été créée : **FEESP.OG@CSN.QC.CA**.
- Un meilleur partage d'informations entre les syndicats du secteur s'est poursuivi afin de solidifier nos enjeux communs (par exemple : conventions collectives, lettres d'entente et articles intéressants dont on peut s'inspirer). S'il reste encore une problématique sur l'accès direct des syndicats à ces informations, une meilleure coordination est désormais faite entre nos personnes conseillères quant à cet enjeu.
- Des formations ont été offertes pour répondre à des besoins spécifiques de syndicats, comme une formation sur la négociation liée au Conseil du trésor et une formation sur le Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP).
- Bien qu'à l'origine, le secteur prévoyait de faire des actions de sensibilisation au sujet de la loi 27, *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*, nous estimons que le travail a été fait par les différents comités de santé et de sécurité du travail de la FEESP et de la CSN.

FORUM DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

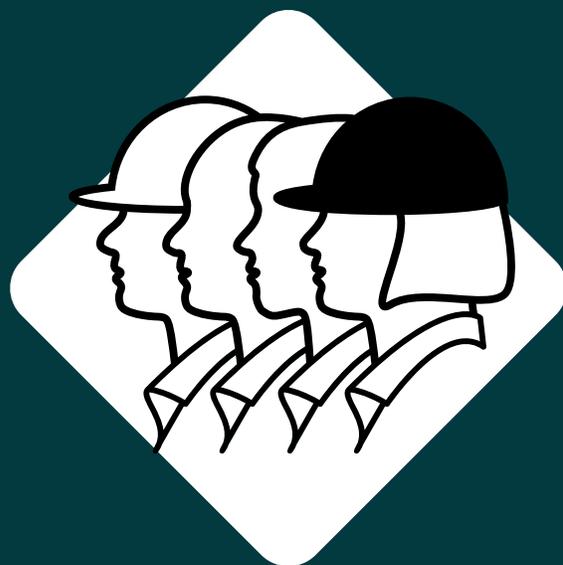
Nous avons également participé aux deux éditions du Forum des organismes gouvernementaux (17 février 2023 et 19 mars 2024). Nous avons beaucoup aimé cette activité organisée par la CSN, qui nous a permis de vivre un moment privilégié d'échanges et de discussions. Nous attendons avec impatience le prochain rendez-vous (et souhaitons que cette initiative ne soit plus seulement un projet-pilote), envisageant même d'en organiser un spécifiquement pour le secteur.

CONCLUSION

Plusieurs négociations ont été entamées au cours de ce mandat, mais elles se sont déroulées lentement en raison de la négociation du secteur public qui avait lieu parallèlement. Plusieurs syndicats du Secteur des organismes gouvernementaux poursuivront donc leurs négociations au cours de prochain mandat et, bien sûr, nous serons à leurs côtés.

Merci et solidarité!

AVEC FORCE
ET CONVICTION



feesp.  | SECTEUR

MUNICIPAL

SECTEUR MUNICIPAL

COMITÉ EXÉCUTIF

- André Lajoie, président, Syndicat des cols bleus de Gatineau – CSN
- Julie Brassard, vice-présidente, Syndicat des employés-es municipaux de la ville de Saguenay (CSN)
- Kuang Selao, secrétaire général, Syndicat des travailleuses et travailleurs de la ville de Mont-Tremblant (CSN) (à partir de la 2^e année du mandat)
- Milaine Richer-Bond, secrétaire générale, Syndicat des travailleuses et travailleurs de la municipalité de Mont-Blanc – CSN (1^{re} année du mandat)

EN APPUI

- Simon Mathieu Malenfant, vice-président-trésorier de la FEESP
- Émilie Nolet-Rousseau, conseillère syndicale
- Julie Bourassa, collaboratrice

Le Secteur municipal représente près de 6 500 membres répartis dans plus de 150 syndicats. Le mandat du secteur consiste à appuyer les syndicats, favoriser l'échange, faire connaître les bons coups ainsi que les différents services et outils offerts aux syndicats.

Durant le dernier mandat, le comité exécutif s'est rencontré une dizaine de fois et a organisé deux conseils du secteur lors de la tenue des conseils fédéraux de la FEESP.

PLAN DE TRAVAIL

Le plan de travail du dernier mandat a été passablement chamboulé par des événements hors de notre contrôle. Le début de ce mandat concordant avec la fin de la pandémie, nous avons dû sensiblement modifier nos façons de travailler. La plupart des rencontres de l'exécutif se sont tenues en mode virtuel tout au long du mandat, ce qui a permis à tous de participer à distance et de minimiser le temps de déplacement.

Nous avons travaillé à organiser un colloque sur des sujets d'intérêt comme le Régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREM), la médiation préarbitrale de griefs, la sous-traitance et la loi 27. Malgré des subventions disponibles afin d'alléger les coûts de participation, comme le remboursement du salaire perdu prévu dans le cadre de sujets touchant la santé-sécurité, le nombre d'inscriptions n'a pas été suffisant pour tenir l'événement. Le bilan nous a amenés à reconsidérer nos façons de faire afin de davantage rejoindre nos syndicats. Malgré tout, plusieurs des présentations et sujets qui étaient prévus lors de ce colloque, comme la sous-traitance et la médiation préarbitrale, ont pu être présentés aux syndicats du secteur lors d'une rencontre en marge d'un conseil fédéral.

Une tournée de nos syndicats en région avait également été planifiée. Cependant, comme le comité exécutif de la FEESP avait prévu l'organisation d'une tournée sur la vie syndicale en prévision du congrès, nous avons décidé, après analyse, de ne pas tenir la nôtre puisqu'il aurait fallu que les syndicats se déplacent deux fois dans la même période. Nous avons donc convenu de profiter de la tournée de la fédération pour les visiter. Malheureusement, en raison de circonstances hors de notre contrôle, cette tournée a été annulée et n'a finalement pas eu lieu.

Nous tenons à souligner qu'un nombre plus important de syndicats ont exercé des moyens de pression ou ont été en grève au cours de ce mandat que les années précédentes. La pénurie de main-d'œuvre, la hausse du coût de la vie ainsi que la réorganisation du travail ont suscité des actions de mobilisation de la part des syndicats, en plus de certains employeurs qui ne respectaient pas les ententes de principe négociées. La mobilisation et la solidarité ont fait rejaillir la détermination des membres des syndicats que nous représentons. Ces luttes ont permis d'obtenir de très bons résultats de négociations dans plusieurs syndicats du secteur. Bravo et solidarité!

Nous avons fait plusieurs interventions et participé à de nombreuses activités durant ce mandat afin de promouvoir les intérêts du secteur. Nous aborderons quelques-uns de ces éléments dans ce rapport.

Le président du secteur, André Lajoie, est membre du bureau fédéral et participe à ses travaux. Il est également membre de la délégation de la fédération au sein du conseil confédéral de la CSN.

Le conseil confédéral a élu André Lajoie comme membre du comité confédéral en santé et sécurité du travail l'automne dernier. Ce comité avise le comité exécutif de la CSN sur les thèmes liés à la santé-sécurité.

LOI FAVORISANT LA SANTÉ FINANCIÈRE ET LA PÉRENNITÉ DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES DU SECTEUR MUNICIPAL (LOI 15)

Bien que nous ayons essuyé des revers auprès de certains tribunaux concernant des aspects de cette loi rétrograde, nous avons poursuivi notre contestation auprès de la Cour suprême. Le temps nous a démontré que la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* est abusive et ne vise qu'à corriger les déficits incontrôlables des villes de Montréal et de Québec. Malheureusement, nous en avons fait les frais.

Le 11 avril dernier, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel de la décision du 10 mai 2023 de la Cour d'appel du Québec dans l'affaire visant la contestation de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (aussi connue comme étant la loi 15).

Rappelons que la Cour d'appel avait maintenu les conclusions du juge Benoit Moulin de la Cour supérieure sur les questions constitutionnelles, à savoir que :

- À l'égard des participants actifs : les dispositions de la loi 15 ne sont pas inconstitutionnelles ;
- à l'égard des participants retraités : les dispositions de la loi 15 permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités sont inconstitutionnelles, invalides et inopérantes.

Toutefois, la Cour d'appel a reconnu, tout comme la Cour suprême du Canada, que la loi 15 constitue une entrave substantielle à la liberté de négocier, mais qu'elle est justifiée vu les circonstances. La décision de la Cour suprême du Canada met fin aux recours.

LOI CONCERNANT LE RÉGIME DE NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES ET DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS DANS LE SECTEUR MUNICIPAL (LOI 24)

Concernant la loi qui encadre les paramètres du régime de négociation des conventions collectives et de règlements de différends, le débat se poursuit. À la suite d'un sondage fait par le secteur à la fin du dernier mandat, les syndicats nous ont indiqué ne pas être affectés par cette loi dans

l'exercice de leur mobilisation ou de la négociation. Depuis ce temps, il serait intéressant de vérifier si l'augmentation des grèves et des conflits dans notre secteur au cours du dernier mandat est attribuable à cette loi qui nous oblige à modifier nos approches, notamment dans l'exercice de notre rapport de force. Il faudra considérer la contestation politique de cette loi qui encadre le processus de négociation uniquement dans le secteur municipal. C'est un dossier à suivre.

RÉGIME D'ASSURANCE CSN

Longuement réclamé par le secteur, un régime d'assurance est maintenant offert aux syndicats de la CSN, notamment ceux du secteur qui n'ont pas la chance d'avoir un régime d'assurance collective digne de ce nom. Plusieurs petits syndicats pourront maintenant ajouter cette demande dans leur projet de négociation, ce qui, auparavant, était plus difficile, principalement dû à la viabilité du régime. N'hésitez pas à discuter de ce régime d'assurance avec votre personne conseillère syndicale.

RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (RREM-Q)

Depuis 2008, un régime de retraite à prestations déterminées est disponible pour les petites municipalités. La FEESP a été partie prenante de la création de ce régime afin de permettre aux employé-es des petites municipalités de profiter d'un régime de retraite même si le nombre d'employé-es ne le permettait pas auparavant.

Nous siégeons au comité de retraite de ce régime, dont nous sommes parrains, et la CSN y détient deux sièges. Le président du secteur, André Lajoie, est membre du comité et également membre du comité de placement. Il est accompagné de Nicolas Bureau, conseiller syndical au Service de soutien à la négociation de la CSN. Francis Brossoit, maintenant directeur du Service des ressources humaines et de formation de la CSN, a présidé durant plusieurs années les destinées du comité de retraite. Nous en profitons pour le remercier pour ses années d'implication au sein du RREM-Q.

En bonne santé financière, ce régime a la particularité d'avoir aussi un volet à cotisations déterminées. Pour celles et ceux qui n'ont pas de régime de retraite ou qui veulent comparer leur régime à celui du RREM-Q, n'hésitez pas à en discuter avec votre personne conseillère syndicale.

APSAM — ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL SECTEUR « AFFAIRES MUNICIPALES »

Nous avons la chance de siéger au conseil d'administration de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « Affaires municipales » (APSAM).

Le président du secteur, André Lajoie, et le président du Secteur transport, Bruno-Pierre Gauthier, ont été mandatés par la fédération afin d'y siéger. Le président du secteur siège également au comité exécutif de cet organisme. Notre expérience en santé-sécurité crédibilise notre discours que nous présentons avec assurance tant au C. A. qu'au comité exécutif de l'APSAM.

Durant ce mandat, nous avons remplacé notre représentant au comité du groupe de liaison col bleu, Maxime Poirier, du Syndicat national des employés-es municipaux de Chambly. Guy Croteau, président du Syndicat régional des employés-es de la Mauricie, a accepté de prendre la relève.

Une demande nous a également été faite afin de siéger au comité du groupe de liaison col blanc. Kuang Selao, secrétaire général du secteur, y siège présentement. Nous vous remercions pour votre implication.

Durant cette période, Marc Fournier a été engagé comme nouveau directeur de l'APSAM en remplacement de Tonia Di Guglielmo. Nous vous invitons à consulter le nouveau plan stratégique 2024-2028, disponible sur le site Internet de l'APSAM : [HTTPS://WWW.APSAM.COM/ACTUALITES/LAPSAM-DEVOILE-SON-PLAN-STRATEGIQUE-2024-2028](https://www.apsam.com/actualites/lapsam-devoile-son-plan-strategique-2024-2028).

SOUS-TRAITANCE

Lutter contre la sous-traitance a toujours fait partie des batailles menées par le secteur afin de contrer l'incursion du privé dans nos champs d'activité. La pandémie et la pénurie de main-d'œuvre ont amené une nouvelle dynamique au sein des municipalités en matière de sous-traitance. Certaines municipalités ont pris l'initiative de demander l'ouverture de conventions collectives dans le but de réajuster les salaires afin d'être plus concurrentielles et plus attractives.

Il faut aussi se rappeler que la hausse du prix du carburant dans les dernières années a laissé quelques municipalités en plan également, souvent en pleine période hivernale, le privé n'étant plus capable de rendre le service escompté. Il faut profiter de ce momentum pour rapatrier en régie interne les nombreuses tâches assumées par les sous-traitants, revendiquer de meilleures protections pour nos emplois à l'intérieur de nos conventions collectives et ainsi être en mesure de mieux concurrencer le privé.

SERVICE DE MÉDIATION PRÉARBITRALE DE GRIEFS

Un service de médiation préarbitrale de griefs est maintenant offert par le ministère du Travail. Ce processus conjoint et volontaire permet d'échanger et de trouver des solutions satisfaisantes afin de régler des griefs à l'amiable avant d'aller devant un arbitre. Ainsi, un médiateur accompagne les parties dans la recherche de solutions. Ce service offert gratuitement pourrait permettre, par exemple, de réduire la durée de traitement de griefs, tenter de trouver un règlement gagnant-gagnant, améliorer ou maintenir de bonnes relations de travail et économiser des frais.

ATPQ — ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS DU QUÉBEC

L'Association des travaux publics du Québec nous a invités en novembre dernier à participer à une journée d'échanges sur la possibilité de créer un certificat permettant d'acquérir des connaissances afin d'occuper la fonction d'ouvrière et d'ouvrier en entretien d'utilités et en travaux publics.

Ces échanges constructifs nous ont permis de partager nos préoccupations sur certains aspects du monde municipal dans le contexte actuel. Bien que nous ne soyons pas en désaccord avec ce type de démarche afin de faire connaître les particularités de nos emplois et de démontrer aux jeunes les possibilités de carrière dans notre secteur d'activité, nous croyons que ce certificat ne doit pas devenir un prérequis ou une exigence accentuant la difficulté de recrutement.

Une première formation a été offerte le 12 mars dernier au sein de la formation continue et service aux entreprises du cégep Saint-Laurent.

Nous avons tenté d'être consultés sur le contenu des matières offertes, mais sans succès, ce que nous dénonçons vivement.

De plus, un échantillon des bonnes pratiques doit être établi prochainement, et nous croyons que notre apport est essentiel à l'exercice de ces travaux. Des revendications à cet égard seront faites auprès de l'association.

COMMUNICATIONS

Les communications à l'ère du 2.0 sont l'un des éléments essentiels pour rejoindre nos syndicats dans les différentes régions et nous sommes conscients de cet enjeu. Dans un premier temps, il faut analyser nos besoins et les attentes des syndicats en ce qui concerne les publications, sans pour autant dupliquer ce qu'ils reçoivent de nos différentes organisations.

Que ce soit par l'entremise de Facebook, X, Instagram ou autres, il est primordial d'y consacrer les ressources nécessaires afin de nous assurer de rendre les publications sur ces plateformes conviviales et intéressantes. Trop de communications, c'est comme pas assez ; il faut demeurer pertinent et prendre en compte le lot de communications que nos syndicats reçoivent déjà.

Nous croyons également que les pratiques syndicales ont beaucoup changé depuis quelques années, notamment depuis la pandémie. Les syndicats ont constaté qu'ils pouvaient tenir des rencontres en visioconférence, diminuant ainsi considérablement les déplacements.

La hausse des coûts pour l'hébergement, l'essence et l'indexation a fortement réduit les possibilités pour certains petits syndicats de se déplacer dans les grands centres, malgré l'aide que l'on peut leur octroyer.

Nous devons trouver de nouvelles façons pour rejoindre nos syndicats. Peut-être sommes-nous rendus à aller vers eux au lieu de leur demander de venir vers nous ? Les syndicats aiment qu'on leur rende visite. Le comité exécutif devra se pencher sur cette question au cours du prochain mandat.

CONCLUSION

Nous souhaitons remercier Samuel Guérin-Bouchard, conseiller syndical à la FEESP, pour son implication et son appui au sein du secteur municipal au cours de ce mandat. Il a développé beaucoup d'outils afin d'appuyer les syndicats et les personnes conseillères syndicales du secteur.

Émilie, Julie, Simon Mathieu, merci pour votre implication et votre apport au sein du Secteur municipal.

Longue vie au secteur et à la fédération !

Solidarité !

Merci !

AVEC FORCE



ET CONVICTION

AVEC FORCE
ET CONVICTION



feesp.  | SECTEUR

TRANSPORT

SECTEUR TRANSPORT

COMITÉ EXÉCUTIF

- Bruno-Pierre Gauthier, président, Syndicat du transport de Montréal (CSN)
- Kevin Teoli, vice-président secteur Ouest, Syndicat des employés d'entretien de la société de transport de la Rive-Sud de Montréal (CSN)
- Hélène Fortin, vice-présidente secteur Est, Syndicat des employés du transport public du Québec Métropolitain inc.
- Normand Beaudreau, vice-présidence transport, Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transcobec – CSN
- Sébastien Trottier, secrétaire, Syndicat des salariées (ées) d'entretien du RTC, CSN inc.

EN APPUI

- Simon Mathieu Malenfant, vice-président-trésorier de la FEESP
- Bianca Bigras, conseillère syndicale
- Samuel Guérin-Bouchard, conseiller syndical
- Sophie Larouche, conseillère syndicale
- Julie Bourassa, collaboratrice

INTRODUCTION

D'entrée de jeu, le début de notre mandat a connu quelques revers qui s'expliquent par la difficulté que nous avons eue à pourvoir certains postes au sein de l'exécutif, notamment celui de la vice-présidence ne provenant pas d'une société de transport, qui fut laissé vacant pendant plusieurs mois. Par la suite, le vice-président de l'ouest a démissionné de l'exécutif du secteur, mais également de son syndicat local. Heureusement, lors des deux derniers conseils fédéraux, Kevin Teoli et Normand Boudreau ont été élus par leurs pairs et nous pouvons désormais compter sur un comité exécutif complet.

PANDÉMIE

Durant ce mandat, nous avons également dû jongler avec les conséquences bien connues de la pandémie. Les problèmes les plus fréquents que nous avons rencontrés sont reliés aux équipements de protection qui devaient être fournis par l'employeur (masques, parois de plexiglas, etc.), sans compter toutes les règles de distanciation sociale. Ajoutons à cela les nombreuses mises à pied survenues durant le confinement, les conséquences financières de même que toutes les questions provenant de nos membres sur l'application des règles et des décrets annoncés par le gouvernement.

Au niveau sectoriel, nous avons éprouvé des difficultés à réunir les membres de l'exécutif aussi souvent que nous l'aurions souhaité; nous nous trouvions souvent trop occupés à gérer les dégâts causés par la pandémie dans nos milieux de travail respectifs.

TOURNÉE DES SYNDICATS

Ainsi, la tournée des syndicats prévue dans notre plan de travail a été retardée à plusieurs reprises. Toutefois, dès que les choses sont peu à peu revenues à la normale, nous avons repris nos activités, remis nos rencontres à l'agenda et déployé nos efforts pour rattraper le retard accumulé. Nous avons eu la chance d'aller rencontrer des syndicats du transport, ce qui nous a permis de discuter des problèmes vécus par les membres et de recueillir des données concernant certains enjeux importants du secteur.

DOSSIER SANTÉ-SÉCURITÉ

En matière de santé-sécurité, nous avons travaillé le dossier des ceintures trois points pour les chauffeurs urbains. Des essais ont été faits avec plusieurs fabricants, mais pour le moment, aucune solution n'a encore été trouvée. Malgré tout, le dossier demeure un enjeu important pour assurer la sécurité et le confort des personnes qui conduisent les autobus servant au transport public.

Nous avons également travaillé à encadrer davantage le cadenassage universel pour l'ensemble des sociétés de transport. Pour l'instant, chaque société de transport a sa procédure de cadenassage d'énergie électrique et plusieurs encadrent aussi l'énergie pneumatique. Sans le cadenassage, la vie des travailleuses et des travailleurs est en jeu et une procédure universelle permettrait à toutes et à tous, dans tous les milieux, de faire leur travail en toute confiance et en toute sécurité.

SOCIÉTÉS DE TRANSPORT ET SOUS-TRAITANCE

Le 17 octobre 2023, nous avons organisé à Trois-Rivières une table ronde réunissant des représentants de tous les syndicats des sociétés de transport public pour discuter des enjeux reliés au recours à la sous-traitance.

Nous avons échangé sur les conséquences de cette tendance qui non seulement viole nos conventions collectives, mais représente aussi un gaspillage outrancier des fonds publics et une dévalorisation de l'expertise de nos travailleurs sur le terrain.

De plus, nous avons établi quelques pistes de solution et, à la suite de cette rencontre, nous avons mis en place une discussion dans Messenger où tous les exécutifs des syndicats concernés sont invités à partager les enjeux vécus dans leur milieu de travail concernant la sous-traitance, tant les tentatives de l'employeur que les actions faites par les membres des syndicats. Ainsi, nous pouvons mesurer l'étendue du problème et être informés des actions qui ont porté fruit ou non dans cette lutte.

Nous sommes actuellement à élaborer, avec l'aide de la fédération, un plan de mobilisation afin de faire reconnaître toute l'expertise présente dans le secteur du transport urbain en ce qui concerne la maintenance des véhicules utilisés pour nous assurer d'un meilleur financement du transport collectif. Enfin, la firme MCE Conseils a été mandatée par le secteur afin d'analyser les coûts et les conséquences financières découlant du recours à la sous-traitance versus l'utilisation de nos ressources internes dans les cinq grandes sociétés de transport.

TRANSPORT COLLECTIF

Au cours de l'automne 2023, le secteur transport de la FEESP et la CSN ont collaboré avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) afin de répondre aux annonces déplorables du gouvernement quant au financement famélique du transport en commun. Nos actions visaient à démontrer au gouvernement que la population ainsi que les travailleuses et les travailleurs ont besoin d'un réseau de transport collectif en santé, et cela passe par un meilleur financement.

Nous avons été présents lors de la manifestation du 14 novembre dernier devant les bureaux de la ministre du Transport, Geneviève Guilbault, au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, à Montréal. Cette activité s'est déroulée lors d'une journée très froide, mais la mobilisation et la solidarité ont réchauffé et alimenté la volonté commune de faire reconnaître l'importance du réseau du transport urbain, et ce, dans toutes les villes du Québec.

MOYENS DE PRESSION

SERVICES ESSENTIELS

Les chauffeurs de la Société de transport de Lévis, suivis des chauffeurs du Réseau de transport de la Capitale (RTC-CSN), ont réussi à obtenir des décisions sans précédent quant au droit de grève.

En effet, le juge administratif Pierre-Étienne Morand, précédé de la juge Annie Laprade, a rendu respectivement deux décisions historiques déclarant que les parties ne sont pas contraintes de maintenir des services essentiels en cas de grève des chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Lévis et du Réseau de transport de la Capitale, à Québec. Ces décisions pavent la voie pour tous les autres syndicats des sociétés de transport au Québec. Félicitations à eux!

COMMUNICATIONS

En septembre 2023, un nouveau groupe Facebook du Secteur transport FEESP-CSN a été créé afin que nous puissions communiquer plus facilement à un plus grand nombre de membres possible les informations relatives à notre secteur. Nos membres peuvent ainsi échanger davantage entre eux et avec nous. Nous vous invitons d'ailleurs à joindre notre groupe en faisant une demande d'adhésion à Secteur transport FEESP-CSN : [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/GROUPS/779015517295475/](https://www.facebook.com/groups/779015517295475/).

INSTANCES

Nous avons participé à une instance conjointe avec différents organismes et le SCFP pour tenter de trouver une nouvelle façon de financer le transport en commun. Plusieurs idées en sont ressorties et une coalition devrait être formée prochainement.

Nous avons également participé au conseil d'administration de l'Association paritaire de sécurité des affaires municipales (APSAM) en tant qu'administrateurs. Nous nous assurons d'avoir une voix pour que le développement de procédures et de formations en santé-sécurité du travail soit fait pour le transport.

Le président du Secteur transport a participé au Sommet international des transports électriques et intelligents (impulsion), ce qui l'a amené à développer un réseau de contacts autant dans le milieu municipal que provincial.

Fait majeur : nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec le directeur général de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) afin de mieux comprendre sa structure et d'obtenir des informations sur la vision de l'ARTM quant au financement des sociétés de transport.

CONCLUSION

En terminant, beaucoup de travail nous attend dans les années à venir, car l'industrie du transport au Québec n'est pas en bonne posture. Les municipalités et le gouvernement au pouvoir adoptent des lois contre les énergies gazières qui visent à rendre le réseau de transport plus écologique et à réduire l'impact carbone. Précisons que les solutions alternatives ne sont pas encore tout à fait au point ou que certaines ressources ne sont pas disponibles à court ou moyen terme.

De plus, il y a toute la question du financement qui vient, à bien des égards, affaiblir la position du transport public, mais également du transport privé. Il ne faut pas oublier que la transition vers un réseau de transport plus respectueux de l'environnement, avec toutes les modifications que cela implique, doit être faite dans le respect des normes en matière de santé et de sécurité, ce qui implique une importante charge financière pour tout le réseau du transport.

Mais l'une des tâches les plus importantes que nous aurons à accomplir est de nous assurer que toutes les conventions collectives soient respectées dans cette période de changements majeurs dans notre secteur.

AVEC FORCE
ET CONVICTION



feesp.  | SECTEUR

TRANSPORT SCOLAIRE

SECTEUR TRANSPORT SCOLAIRE

COMITÉ EXÉCUTIF

- Josée Dubé, présidente, Syndicat des travailleurs des Autobus Gil-Ber (CSN)
- Carole Laplante, vice-présidente, Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transco-CSN
- Secrétaire : poste vacant

EN APPUI

- Stéphanie Gratton, vice-présidente de la FEESP
- Chloé Dansereau-Bordeleau, conseillère syndicale
- Samuel Guérin-Bouchard, conseiller syndical
- Isabelle Cauchon, collaboratrice

Le Secteur transport scolaire lutte depuis plus de 25 ans pour la reconnaissance du métier de chauffeuse et chauffeur d'autobus, qui a trop longtemps été banalisé par le gouvernement et les employeurs. De nombreux militants ont pavé la route avant notre mandat, notamment Jacques Forgues et Stephen Gauley. Nous remercions également Daniel Lajeunesse, du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transcobec – CSN, et Marc Boivin, du Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus Voltigeurs inc., pour leur implication au cours de ce mandat.

VISIBILITÉ

En débutant le mandat en 2021, nous nous étions donné comme objectif dès notre première réunion d'équipe d'améliorer les communications avec les membres. Être le plus présent possible avec eux sur le terrain, être plus présent sur les réseaux sociaux et surtout travailler très fort sur le partage d'informations pertinentes pour aider à la compréhension du fonctionnement du financement du transport scolaire. Nous voulions faire comprendre à nos membres comment les centres de services scolaires gèrent les montants vers les transporteurs, et ensuite vers les chauffeuses et chauffeurs.

Publier régulièrement des capsules (plus de 26 !) pour créer un canal de communication fidèle sur lequel les membres peuvent compter pour être bien informés était également un objectif. Ce format a réussi à fidéliser le secteur et nous avons vu sur le terrain que ça fonctionnait très bien ; des liens forts se sont créés. La présidente du secteur a reçu beaucoup de messages en privé, autant des demandes d'informations que des témoignages de solidarité et de soutien. Grâce à notre proactivité, nous avons réussi à éveiller l'intérêt de certains groupes pour la syndicalisation. Nous sommes donc très fiers d'avoir accueilli dernièrement cinq nouveaux syndicats dans nos rangs.

MOBILISATION

La manifestation que nous avons organisée le 14 mai 2022 a été un très beau succès, riche en moments forts de solidarité. Cette manifestation a certainement aidé à faire en sorte que le gouvernement installe une mesure d'équilibre visant à bonifier la valeur des contrats, ne pouvant plus nier le sous-financement. Cependant, la bataille n'était pas terminée puisqu'il fallait aller chercher cet argent-là ; il fallait aller chercher notre juste part. Les employeurs ont évidemment été peu nombreux à partager l'argent de gaieté de cœur. S'en est ensuite suivie une ronde de négociation qui est toujours d'actualité.

NÉGOCIATION

Le premier syndicat à signer sa convention fut Autobus Chambly, avec un très beau règlement de 36 % sur 6 ans. Une coordination interéquipe s'est installée. Samuel Guérin-Bouchard a fait une analyse très pointue des chiffres venant des contrats et de la capacité de payer de l'employeur. Même Luc Lafrance, de la Fédération des transporteurs par autobus (FTA), l'a dit : l'employeur peut aller jusqu'à maximum 50 % de la valeur des contrats. Le partage de ces informations a fait toute la différence dans nos luttes. D'autres syndicats ont par la suite pu obtenir de très bons règlements, avec des augmentations allant de 16 % à 53 %.

Jusqu'à maintenant, parmi les 21 règlements répertoriés, 19 syndicats ont obtenu un mandat de grève avant de parvenir à une entente, et 8 syndicats ont exercé leur droit de grève. Il y a actuellement 17 syndicats qui négocient activement et 10 d'entre eux ont déjà tenu des journées de grève.

Notre plan était aussi de terminer les conventions collectives pour 2028, afin que le prochain sprint de négociations soit coordonné.

Les conseillères et conseillers syndicaux de la fédération et de la mobilisation ont appliqué judicieusement la ligne de conduite que le secteur avait prise, mais les grèves ont créé un problème en parallèle. En effet, la prime Fidélibus est refusée aux chauffeuses et aux chauffeurs qui exercent la grève. Nous sommes actuellement en contestation sur ce dossier, avec l'appui notamment de Mathieu Labbé du Service juridique de la CSN. La grève est un droit qui ne doit pas être puni.

Malgré tout, les membres se sont mobilisés, et ainsi encadrés, ils ont livré leurs batailles, un syndicat après l'autre. Rien n'a été facile, mais les résultats en ont valu tous ces efforts. Les nombreuses sorties médiatiques – pas moins de 300 entrevues ont été données par la présidente du secteur – ont gonflé les chauffeuses et chauffeurs à bloc; ils avaient enfin l'impression d'être vus et entendus! La motivation collective s'est soulevée et notre secteur a pu rayonner au cours de ce mandat.

Nous avons fait deux rencontres de secteur à Drummondville, une en septembre 2022 et une autre en janvier 2024, principalement pour rencontrer les membres afin qu'ils repartent avec un bon coffre à outils pour poursuivre la lutte de la reconnaissance de ce métier si important. Même si les libérations sont difficiles à obtenir dans le secteur du transport scolaire, la participation de nos membres a été exceptionnelle.

CONCLUSION

Les autobus n'avancent pas seuls. Les camarades qui les conduisent, matin et soir, doivent obtenir plus et mieux pour nos enfants. Nous avons la reconnaissance de nos pairs, nous avons celle des parents; nous devons maintenant l'avoir de la part des employeurs et du gouvernement.

Le secteur est fier du travail accompli, même s'il est loin d'être terminé!

Nous tenons à remercier le comité exécutif de la FEESP, Samuel Guérin-Bouchard et l'ensemble des conseillères et des conseillers syndicaux de la fédération pour leur travail et leur appui. Nous remercions aussi aux communications Martin Petit, Katerine Desgroseilliers et Jason Brochu-Valcourt. Merci également à Mathieu Labbé, du Service juridique, et à Jean-Sébastien Martineau du SAMVR au national.

Merci à vous, chers membres, d'avoir cru en nous, de nous avoir fait confiance et d'avoir embarqué sur la route de la reconnaissance!

Solidarité!

GAINS DU SECTEUR

| SYNDICAT | POURCENTAGE D'AUGMENTATION D'ICI L'ÉCHÉANCE |
|--|---|
| S DU TRANSPORT SCOLAIRE DE LA MAURICIE - CSN | 16 % |
| STT DU TRANSPORT SCOLAIRE LAC-ST-JEAN-EST - CSN | 29,38 % |
| STT DES AUTOBUS R. M. - CSN | 45,60 % |
| SN DU TRANSPORT ÉCOLIER DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN (CSN) | 29,86 % |
| STT DE TRANSPORT SCOLAIRE GÉRALD SEGUIN - CSN | 40,74 % |
| S DE AUTOBUS TERREMONT LTÉE (CSN) | 53 % |
| STT DES AUTOBUS LE MISTRAL - CSN | 48,56 % |
| S DU TRANSPORT SCOLAIRE AUTOBUS YVES SÉGUIN & FILS - CSN | 45,67 % |
| STT DES AUTOBUS/BERLINE - CSN | 45,48 % |
| SE DU TRANSPORT SCOLAIRE TREMBLAY ET PARADIS | 47,40 % |
| STT DU TRANSPORT SCOLAIRE DE LA RÉGION LOTBINIÈRE (CSN) | 43,75 % |
| S DU TRANSPORT SCOLAIRE DE CHARLEVOIX-EST (CSN) | 34,71 % |
| SE DE TRANSPORT AUTOBUS B. R. (CSN) | 52,49 % |
| S DES AUTOBUS MATANAIS - CSN | 32 % |
| STT DE TRANSCO ST-HUBERT-CSN | 44,50 % |
| STT DES AUTOBUS ROBERT - CSN | 32,17 % |
| STT DES AUTOBUS DUPLESSIS - CSN | 40,00 % |
| STT DES AUTOBUS CHAMBLY - CSN | 35,31 % |

AVEC FORCE



ET CONVICTION

AVEC FORCE
ET CONVICTION



feesp.  | SECTEUR
**SÉCURITÉ
DU PUBLIC**

SECTEUR SÉCURITÉ DU PUBLIC

COMITÉ EXÉCUTIF

- Mathieu Lavoie, président, du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (CSN)
- Kevin Grenier, vice-président, de la Fraternité des constables et agents de la paix de la STM-CSN
- Carl Jussaume, secrétaire, de la Fraternité des constables et agents de la paix de la STM-CSN

EN APPUI

- Stéphanie Gratton, vice-présidente de la FEESP
- Simon Mathieu Malenfant, vice-président-trésorier de la FEESP
- Louis-Philippe Lemoyne, conseiller syndical
- Shanti Larochelle, collaboratrice

La période pandémique a entraîné des répercussions sur le second mandat du Secteur sécurité du public. Dans ce contexte, le plan de travail a pris en compte des impondérables de cette période.

Ce deuxième mandat nous a permis de procéder à certaines mises au point et de travailler sur des problématiques comme le manque de formation et la difficulté à obtenir des libérations pour participer aux instances du secteur, bien que le déploiement du secteur se soit avéré plus difficile dans le contexte cité plus haut.

Un dépliant décrivant le secteur a aussi été réalisé afin d'en faire la promotion.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La santé et la sécurité au travail (SST) a été clairement identifiée comme enjeu prioritaire puisque cela touche l'ensemble des membres du secteur. La pandémie a mis l'accent sur son importance, principalement en raison du fait que la plupart des travailleuses et des travailleurs avaient à côtoyer la population, et ce, même en situation pandémique. Bien que les équipements de protection individuelle (EPI) soient déjà connus des membres du secteur et qu'ils y aient recours dans le cadre de leurs fonctions, la COVID-19 a exposé certaines problématiques, notamment l'utilisation et le port des EPI.

Parallèlement, la formation de même que l'importance de promouvoir la prévention en milieu de travail sont ressorties comme prioritaires lors de la consultation des syndicats du secteur.

LA VIE SYNDICALE

Le Secteur sécurité du public étant encore relativement nouveau, la vie syndicale demeure un défi particulier. En effet, la diversité structurelle des organisations rattachées au secteur augmente la difficulté pour l'exécutif de susciter l'intérêt des membres à participer aux instances fédératives; elle complique également les échanges avec ses syndicats. Par exemple, les pompiers volontaires des petites municipalités occupent souvent cet emploi comme un deuxième emploi, ayant déjà une profession principale. Qui plus est, ils sont répartis dans plusieurs régions du Québec.

Malgré ce fait, les contacts avec certains syndicats nous ont permis de mieux comprendre leur réalité et de réfléchir à différents moyens pour réussir à les rejoindre davantage.

Dans ce cadre, la tournée sur la vie syndicale de la FEESP nous a permis de rencontrer l'un de nos syndicats éloignés, soit celui des pompiers volontaires du Syndicat des employés municipaux des Iles – CSN.

La tournée des syndicats du secteur est prévue dans le plan de travail pour faciliter la compréhension de leur réalité et pour aider à l'élaboration du prochain plan d'action.

Dans le but de promouvoir le secteur, plusieurs projets ont été réalisés, comme le dépliant explicatif et la visite de différents syndicats. D'autres mesures, comme la conception de divers outils promotionnels, ont été discutées et seront mises en place prochainement.

Des rencontres avec le Service de syndicalisation de la CSN se sont tenues durant le mandat afin d'explorer les avenues possibles et ainsi permettre au secteur de connaître un essor dans les années à venir.

CONCLUSION

En terminant, la création et l'implantation d'un nouveau secteur, avec la pandémie de la COVID-19 en toile de fond, ont demandé de nombreux ajustements. Le secteur a cependant su relever le défi.

Les membres de l'exécutif sont reconnaissants du soutien qu'ils ont reçu de la fédération et de son équipe de travail et les remercient.

AVEC FORCE
ET CONVICTION



feesp.  | SECTEUR

SOUTIEN CÉGÉPS

SECTEUR SOUTIEN CÉGEPS

COMITÉ EXÉCUTIF

- Riccardo Pavoni, président, Syndicat des employés de soutien du Cégep André Laurendeau (CSN)
- Roméo Pilon, vice-président, responsable des finances, Syndicat des employés et employées du Cégep du Vieux Montréal (CSN)
- Marie-Noël Bouffard, secrétaire générale, Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Matane (CSN)

EN APPUI

- Frédéric Brun, 2^e vice-président de la FEESP
- Catherine Potvin, conseillère syndicale
- Lyne Tessier, collaboratrice

INTRODUCTION

Le bilan du mandat 2021–2024 brosse un portrait de la réalisation des objectifs inscrits au plan de travail, incluant les dossiers et les mandats confiés par l'assemblée générale. Ce mandat a été principalement marqué par la conclusion des négociations du secteur public pour la période 2020–2023 et le déroulement de la ronde de négociation 2023–2028, tant pour la préparation qui s'est effectuée lors de la deuxième année du mandat que pour les négociations qui se sont conclues le 24 décembre 2023 au niveau sectoriel. À l'heure actuelle, bien que les négociations soient terminées, les textes ne sont pas encore finalisés au moment de rédiger ces lignes. Cependant, nous avons bon espoir de signer avant la fin du mois de mai 2024.

Nous tenons à saluer la contribution essentielle des personnes militantes et des syndicats qui, par leurs actions, ont su relever avec détermination le défi de la mobilisation extraordinaire en lien avec la grève inédite dans le secteur public. Ils ont également accompli avec succès les mandats votés par l'assemblée générale, contribuant ainsi à améliorer notre fonctionnement afin de répondre le plus efficacement possible aux besoins de nos membres.

Nous exprimons toute notre reconnaissance envers les membres du comité exécutif de la FEESP, à Linda Tavolaro, secrétaire générale et responsable politique du secteur jusqu'en septembre 2022, ainsi qu'à Frédéric Brun, 2^e vice-président, qui a pris la relève avec brio pour le reste du mandat. Un grand merci à Jeremy Gagnon, conseiller syndical, pour son aide avant d'occuper la fonction de coordonnateur, ainsi qu'à Catherine Potvin, qui a pris la relève avec ses précieux conseils et son étroite collaboration sur les dossiers du secteur. Nous exprimons également notre reconnaissance envers les employées de bureau de la FEESP, plus particulièrement Manon Roberge et Lyne Tessier, dont nous souhaitons souligner la qualité et l'efficacité du travail. Enfin, un merci spécial aux personnes conseillères syndicales affectées aux dossiers du secteur pour leur soutien à nos syndicats et leur participation aux assemblées générales.

PRÉSENTATION DU SECTEUR

Le Secteur soutien cégeps, qui a célébré son 50^e anniversaire en 2023, regroupe près de 6 300 membres répartis dans 34 établissements collégiaux et un centre informatique, situés dans 16 des 17 régions administratives du Québec. Le secteur représente 56 classes d'emploi, incluant l'ensemble du personnel technique, administratif et ouvrier.

CRISE SANITAIRE

Nous ne pouvons présenter le bilan de mandat du secteur sans faire allusion à la pandémie qui a influencé la première année du mandat, où nous avons dû affronter des vagues de cas de COVID-19, entrecoupées de périodes de confinement pendant lesquelles nous avons fait preuve d'une grande résilience pour nous adapter à l'évolution de la situation.

COMITÉ EXÉCUTIF

Durant ce mandat, le comité exécutif a tenu 32 réunions, démontrant son engagement à mener à bien le plan de travail établi. Ces rencontres ont permis d'assurer l'exécution des mandats confiés par l'assemblée générale, tout en garantissant un suivi méticuleux des divers dossiers en cours. La coordination des assemblées générales du secteur a été une priorité, tout comme la préparation minutieuse du cahier de demandes sectorielles en vue des négociations sectorielles. Le comité s'est également consacré aux travaux des instances nationales et des divers comités prévus à la convention collective 2020–2023.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Entre juin 2021 et juin 2024, le secteur a organisé des assemblées se répartissant comme suit : huit assemblées générales régulières, trois annuelles et quatre extraordinaires, en plus de trois rencontres d'information au sujet des séquences de la grève. L'ensemble de ces sessions représente environ une quarantaine de journées consacrées aux assemblées.

Cette cadence soutenue de réunions témoigne de la volonté du comité exécutif du secteur de maintenir une ligne de communication ouverte et dynamique avec ses délégué-es, favorisant un échange constant d'informations. Ces moments de rencontre permettent non seulement de prendre des décisions pour le secteur, mais aussi de renforcer la cohésion et la solidarité parmi les membres. Les assemblées générales et les rencontres d'information jouent un rôle crucial dans la vie syndicale, en s'assurant que tous les délégué-es soient bien informés, engagés et prêts à contribuer activement aux initiatives et aux défis que le secteur doit relever.

PLAN DE TRAVAIL 2021-2024

Dans un premier temps, le comité exécutif du secteur présente la réalisation des objectifs inscrits au plan de travail 2021-2024.

OBJECTIF 1 — NÉGOCIATION 2020

VOLET 1 — ADOPTION DE L'ENTENTE DE PRINCIPE

L'entente de principe a été adoptée avec un soutien massif, recevant l'approbation de 93 % des votes, avec une participation de 100 % des syndicats concernés. Ce résultat est le fruit d'un processus rigoureux mené par le comité de négociation et les syndicats du secteur dès le début du mandat.

VOLET 2 : RÉDACTION DU BILAN SECTORIEL

Le processus de rédaction et de présentation du bilan sectoriel de la négociation 2020 est une étape cruciale pour notre secteur. Ce bilan a été soigneusement préparé pour être présenté lors de l'assemblée générale de l'hiver 2022. La rédaction de ce bilan permet non seulement de rendre compte des efforts déployés par le comité de négociation et de mesurer les progrès accomplis, mais vise également à proposer des recommandations stratégiques pour les futures rondes de négociation, en se basant sur les leçons apprises et les expériences vécues. En somme, ce bilan sectoriel constitue un outil essentiel pour l'évaluation de nos stratégies de négociation et la planification de nos actions futures, dans le but ultime de mieux servir les intérêts de nos membres.

OBJECTIF 2 — NÉGOCIATION 2023

À l'assemblée générale annuelle de juin 2022, une proposition a été adoptée par les délégué-es pour transformer le comité exécutif du secteur en comité de négociation pour la ronde de négociation 2023.

VOLET 1 : ÉCHÉANCIER DE NÉGOCIATION

Produire l'échéancier de la négociation 2023, présenté et adopté à l'assemblée générale du mois de novembre 2021.

VOLET 2 : PRÉPARATION DU CAHIER DES DEMANDES

La préparation du cahier des demandes pour la négociation sectorielle a commencé dès le début du mandat en août 2021 et a été un processus collaboratif visant à identifier précisément les besoins et les attentes des syndicats et des membres. Dès novembre 2021, un questionnaire a été transmis aux syndicats pour recueillir leurs demandes, marquant le début d'une série d'étapes consacrées à la formulation des demandes sectorielles de négociation. Le cahier a intégré des mesures spécifiques pour améliorer la santé et la sécurité au travail, conformément à la première orientation du 28^e Congrès de la FEESP, ainsi que des dispositions pour encadrer l'application du télétravail, alignées sur la troisième orientation du congrès.

Des ateliers ont été organisés lors de l'assemblée générale de mars 2022, permettant un échange constructif et une élaboration collective des propositions. La consultation des syndicats s'est poursuivie avec les assemblées générales de mai 2022, pour présenter le cahier préliminaire. Cette approche participative a culminé avec l'adoption du cahier final lors de l'assemblée annuelle en juin 2022, suivie par une consultation des assemblées générales jusqu'en octobre 2022 avant son dépôt officiel auprès du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) le 18 octobre 2022.

VOLET 3 : TÉLÉTRAVAIL

Dans le cadre de notre engagement à accompagner les syndicats face aux défis actuels du monde du travail, une attention particulière a été portée sur les pratiques de télétravail. Nous avons activement soutenu les syndicats dans leur processus de consultation concernant les directives et politiques relatives au télétravail. Ce soutien a impliqué l'analyse des politiques reçues pour s'assurer qu'elles respectaient les normes établies et répondaient aux besoins des employé-es. Lorsqu'il a été constaté que certaines politiques n'étaient pas conformes, une démarche proactive a été entreprise auprès de la Fédération des cégeps pour soulever ces écarts et veiller à ce que les ajustements nécessaires soient effectués.

Cette initiative reflète notre volonté de veiller à ce que le télétravail, devenu une composante importante de l'environnement professionnel, soit encadré de manière à promouvoir un équilibre sain entre vie professionnelle et personnelle, tout en assurant la protection des droits des travailleuses et des travailleurs.

VOLET 4 : FORMATION SUR LES RÔLES

En novembre 2022, lors d'une assemblée générale, le secteur a formé les syndicats concernant le rôle des personnes déléguées dans les instances syndicales. Cette initiative s'inscrit dans le contexte de la négociation du secteur public.

Elle a permis aux délégué-es de clarifier les responsabilités majeures incombant au comité exécutif et d'explorer les différents modes de prise de décision, notamment le consensus, le vote, le droit à la dissidence et le devoir de ralliement.

VOLET 5 : NÉGOCIATION SECTORIELLE

L'objectif principal de la négociation était de parvenir à un accord jugé satisfaisant par nos membres. Le cahier des demandes sectorielles a été adopté par les membres lors d'une tournée d'assemblées s'étant déroulée aux mois de septembre et d'octobre 2022.

Par la suite, notre comité de négociation a soumis son cahier de demandes syndicales sectorielles au CPNC le 18 octobre 2022, tandis que la partie patronale a présenté le sien le 16 décembre 2022. Les pourparlers ont officiellement débuté le 26 janvier 2023 avec des rencontres programmées aux deux semaines jusqu'à la fin avril 2023 — le CPNC ne pouvant nous donner plus de disponibilités à ce moment — et visant juin comme période de fin des négociations.

Au mois de mai 2023 s'est déroulée la tournée des assemblées afin d'obtenir un mandat d'intensification des moyens de pression qui fut adopté à la majorité.

Le 19 mai 2023, nous avons fait parvenir une demande de médiation conformément aux dispositions de l'article 46 de la *Loi sur le régime de négociation*.

Dans le but de tenter d'accélérer les négociations, un premier élagage des demandes syndicales a été fait lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2023, et ce cahier amendé a été déposé au CPNC le 15 juin 2023. Environ 25 % des demandes ont été retirées à cette occasion.

Au retour des vacances, la tournée d'assemblées des votes de grève s'est déroulée aux mois de septembre et d'octobre 2023, où le mandat de grève générale illimitée précédée de séquences de grève a été adopté à 91 %. Parallèlement, le rythme des rencontres s'est légèrement accéléré. Le CPNC a procédé à un élagage de son cahier de demandes patronales pour atterrir à six demandes.

Malgré un premier élagage, et considérant le mouvement patronal, nous avons procédé à un deuxième élagage lors d'une assemblée générale extraordinaire le 13 octobre 2023, qui a mené à un second dépôt priorisé au CPNC le 17 octobre 2023. Ainsi, le cahier comportait dorénavant 46 demandes, soit la moitié de celles déposées dans le cahier initial.

Après 23 séances de négociation à la suite de la première médiation, les échanges n'étant pas concluants, une demande de médiation commune a été envoyée conformément à l'article 13 de la *Loi sur le ministère du Travail*.

Il a fallu près de 50 rencontres avant que ne débute le blitz de négociation le vendredi 15 décembre, avec la participation de la médiatrice pour chacune des séances de blitz. Cette phase a permis d'accélérer le processus, de l'amener à un rythme plus soutenu afin d'atterrir à un règlement sectoriel avant la période des Fêtes. Les négociations se sont finalement conclues à 3 h 30 le 24 décembre 2023, et l'entente de principe a été paraphée vers 5 h 30 par les porte-paroles.

Le 5 janvier 2024, une assemblée générale extraordinaire du secteur a eu lieu afin de présenter pour la première fois l'entente de principe sectorielle aux délégué-es. Celle-ci a été adoptée pour recommandation à leur assemblée locale respective à 98 %.

Finalement, la dernière tournée d'assemblées a eu lieu aux mois de janvier et février 2024 afin d'adopter l'entente de principe globale (sectorielle et centrale). Celle-ci a été adoptée à 82 %.

Pour ce qui est de la négociation des textes, nous avons rencontré le CPNC le 26 janvier 2024 concernant l'enjeu d'application entourant la mesure de fidélité. Le CPNC a déposé pour la première fois les textes sectoriels le 23 février 2024, à l'exception des dispositions entourant ladite mesure de fidélité. La partie syndicale nationale a effectué un premier retour le 4 mars 2024. Le 28 mars 2024, la partie patronale a déposé les textes de table centrale et sectorielle dans leur entièreté. Certains points restent en litige, mais nous espérons signer la prochaine convention d'ici la fin mai 2024.

OBJECTIF 3 — ASSURANCE COLLECTIVE

Les membres du comité des assurances ont réalisé les travaux qu'ils se sont vu confier lors de l'adoption du plan de travail 2021-2024 lors de l'assemblée générale du secteur en novembre 2021, à savoir revoir le mode de consultation sur les conditions de renouvellement du contrat d'assurance.

Il faut se rappeler qu'en raison de la pandémie et de la négociation du secteur public, nous avons dû modifier le mode de consultation pour les conditions de renouvellement du contrat en 2020 et en 2021. En effet, à ces deux occasions, ce sont les délégué-es du secteur

et non les membres qui ont procédé à l'adoption des conditions de renouvellement du contrat d'assurance. Cependant, une séance d'information a suivi cette adoption par les délégué-es afin d'informer les membres des récents changements. Étant donné que cette nouvelle approche présentait des avantages tangibles, tels que l'efficacité de la consultation et la diffusion centralisée des informations aux membres, lors de l'assemblée générale de novembre 2021, le comité des assurances a présenté aux syndicats les résultats des récents travaux visant à modifier de manière permanente le mode de consultation.

L'assemblée générale du secteur a alors adopté le nouveau mode de consultation qui, par la suite, a été adopté par les membres après consultation en assemblées générales locales qui se sont déroulées au printemps 2022.

Ainsi, à la suite de l'adoption des conditions de renouvellement du contrat d'assurance au 1^{er} juillet de chaque année par les délégué-es du secteur en assemblée générale, nous tenons dorénavant une rencontre d'information pour les membres en mode virtuel. La grande participation chaque année prouve que les membres s'intéressent à leur assurance collective et que cette façon de procéder est appréciée.

OBJECTIF 4 — CONVENTION COLLECTIVE 2020-2023

VOLET 1 — MISE À JOUR DU CAHIER D'INTERPRÉTATION

Avec la collaboration de l'employée de bureau de la FEESP, la présidence ainsi que la personne conseillère pivot ont actualisé le contenu du cahier d'interprétation de la convention collective. Cependant, en raison des deux négociations qui se sont succédé sans interruption, la mise à jour n'a pu être complétée, notamment les références aux jurisprudences, faute de temps. Le travail de mise à jour reprendra dès la conclusion de la présente ronde de négociation.

VOLET 2 : FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Pour favoriser une plus grande autonomie des syndicats, nous avons proposé des sessions d'interprétation de la convention collective lors des instances sectorielles. Ces formations ont couvert les sujets tels que l'interprétation de la nouvelle convention collective, l'ordre de priorité, les procédures d'affichage et la composition des comités de sélection, les projets spécifiques, les mesures administratives et disciplinaires, la gestion des griefs, les libérations syndicales, ainsi que des formations sur la négociation locale.

À la demande des exécutifs des syndicats, une session d'interprétation de la convention sera également proposée sur une base régionale, dans le but de renforcer l'autonomie des syndicats. Cette initiative a été reportée après la présente ronde de négociation.

OBJECTIF 5 — PLAN DE CLASSIFICATION

REFONTE DU PLAN DE CLASSIFICATION

Le secteur s'est impliqué activement dans le processus de consultation pour la révision du plan de classification. Lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2022, nous avons franchi une étape significative en adoptant la liste des demandes de création et de modification de classes d'emploi proposées, qui ont ensuite été soumises au CPNC le 13 juin 2022.

Le 19 mars 2024, le secteur a soumis son argumentaire visant la modification de la classe d'emploi de technicienne en documentation ainsi que la création de la classe d'emploi de technicienne en documentation classe principale de même que la création de la classe d'emploi de tuteur/tutrice.

Malheureusement, à l'heure actuelle, nous n'avons reçu aucun document de la part du CPNC et attendons les retours quant aux demandes portées par le CPNC au SCT. C'est à ce moment qu'il y aura consultation des parties syndicales nationales pour le personnel de soutien collégial (FEESP-CSN, FPSES-CSQ, SCFP-FTQ).

OBJECTIF 6 — ACTIVITÉS DE FORMATION

VOLET 1 — CONSEIL D'ADMINISTRATION

La réalisation de cette formation n'a malheureusement pas été possible dans le temps imparti, principalement en raison de sa durée. Une session, conçue en collaboration avec la FNEEQ, exigeait une journée entière. Il a été décidé par le comité exécutif du secteur, compte tenu de la situation et des impératifs liés aux négociations en cours, de concentrer les efforts et les ressources sur d'autres priorités.

VOLET 2 : AUTRES FORMATIONS

Ces formations sont spécifiquement conçues pour être offertes lors des assemblées générales du secteur, afin d'outiller adéquatement les délégué-es syndicaux dans leur rôle.

Dans cette optique, le secteur a élaboré et offert des formations ciblées. Au cours des assemblées générales, les délégué-es syndicaux bénéficient de sessions informatives telles que la protection des données personnelles et la responsabilité des syndicats, le rôle de la personne conseillère SAMVR, ainsi que des formations sur l'intelligence artificielle et pour les nouveaux délégué-es.

INTRODUCTION D'UNE INNOVATION DANS LE PROGRAMME DE FORMATION

En janvier et août 2023, le secteur, avec le soutien de la fédération et du Comité de formation et vie syndicale, a mis en place des formations adaptées aux besoins actuels des membres des syndicats des cégeps. Ces sessions, dispensées virtuellement, ont été conçues pour s'adapter à la disponibilité limitée des délégué-es syndicaux. Parmi les offres, une version condensée de la formation pour les exécutifs, spécifiquement adaptée aux cégeps (une journée), ainsi qu'une formation approfondie sur les griefs (deux jours), ont été proposées. Leur succès nous permet de constater que le besoin de formation existe, mais que l'offre de service actuelle n'est pas appropriée à la réalité d'aujourd'hui.

Le secteur tient à exprimer ses remerciements à la fédération et au Comité de formation et de vie syndicale pour leur engagement indéfectible à former les délégué-es syndicaux du secteur, soulignant ainsi leur dévouement à renforcer les compétences et l'efficacité des délégué-es syndicaux.

OBJECTIF 7 — VIE SYNDICALE

PLAN DE TRAVAIL SUR LA VIE SYNDICALE

La conclusion d'une négociation et l'amorce d'une nouvelle ronde de négociation durant le même mandat ont limité notre capacité à mener à bien nos projets de manière optimale. Cependant, l'extraordinaire mobilisation observée lors de la présente ronde de négociation, marquée par des manifestations et des journées de grève, a dépassé toutes les initiatives précédemment envisagées. Cette période a eu un impact très positif sur la vie syndicale, nous incitant à redoubler d'efforts pour le prochain mandat afin de maintenir cet élan jusqu'à la prochaine ronde de négociation en 2028.

Avant la pandémie, le secteur avait élaboré deux sondages dans le but de mieux comprendre les membres et les comités exécutifs. Le premier, ciblant les comités exécutifs, a fourni une vue d'ensemble des syndicats, tandis que le second, adressé aux membres, a permis de sonder leurs attentes et leurs préoccupations vis-à-vis de leur syndicat local. Les résultats ainsi obtenus ont enrichi notre démarche, nous permettant de proposer des solutions comme la formation sur la vie syndicale par la fédération et des incitatifs financiers disponibles dans le *Guide des politiques applicables* de la fédération (voir la politique se rapportant à la vie syndicale).

Des informations concernant le plan de travail du syndicat local ainsi que les procédures d'accueil des nouveaux membres ont été partagées avec les délégué-es lors de l'assemblée générale de novembre 2022. Ces données ont été diffusées dans le but spécifique d'outiller les syndicats, de préparer la relève et de stimuler l'engagement militant. Cette initiative reflète une approche stratégique visant à renforcer la structure interne des syndicats et à assurer une intégration réussie et engageante pour les nouveaux venus.

OBJECTIF 8 — SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Notre engagement visait à enrichir les assemblées générales du secteur avec des présentations dédiées à la santé et la sécurité du travail (SST). Nous avons organisé une formation en avril 2023 sur la modernisation du régime de SST selon la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*. Nos ambitions étaient grandes, mais les obligations liées aux deux rondes de négociation en cours ont limité notre capacité à mener à bien cet objectif comme prévu. Il est important de souligner que cette section a été révisée dans son ensemble dans notre convention collective 2023-2028 pour tenir compte des récentes modifications législatives.

OBJECTIF 9 — 50^E ANNIVERSAIRE DU SECTEUR

L'année 2022-2023 a marqué un jalon important pour notre secteur avec la célébration de notre 50^e anniversaire. À cette occasion, nous avons fait une demande de campagne sectorielle au Fonds de défense professionnelle (FDP) de la CSN pour financer différentes activités. En novembre 2022, le logo du 50^e a été dévoilé lors d'un coquetel à l'assemblée générale du secteur à Québec. À partir de janvier 2023, des capsules vidéo mettant en lumière le personnel de soutien dans les cégeps et des tuiles racontant l'histoire du secteur ont été produites et publiées sur Facebook.

Lors de l'assemblée générale régulière d'avril 2023, un coquetel de solidarité a été organisé et plusieurs personnes ont été invitées à fêter avec nous : anciennes dirigeantes et anciens dirigeants du comité exécutif du secteur, camarades de la CSN, de la FNEEQ et de la FP. L'activité de clôture a été soulignée par un souper de solidarité au Collège d'Alma avec la présence, entre autres, d'anciennes présidentes du secteur : Marjolaine Côté, Marlène Ray, Linda Christofferson-Dugré, Johanne Cadieux et Martine Moreau. De plus, un objet de solidarité (verre gravé) a été produit à cette occasion.

COMITÉS, MANDATS PONCTUELS ET AUTRES ACTIVITÉS

Voici maintenant le bilan des réalisations des différents comités, ainsi que des mandats ponctuels confiés par l'assemblée générale et d'autres activités du secteur.

PARTIES NATIONALES SELON LA CONVENTION COLLECTIVE

Voici les sujets des comités nationaux de la négociation du secteur public de 2020 sur lesquels nous avons travaillé durant la courte période d'intertronde.

- Comité 2-2.03 — Modification et création de classes d'emploi
- Comité 2-2.04 — Santé globale
- Comité 2-2.05 — Télétravail
- Comité 2-2.06 — Médiation arbitrale

ASSURANCE COLLECTIVE

Les membres du comité des assurances, élus lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2021, étaient Roméo Pilon, vice-président responsable des finances du secteur, Isabelle Gagné, représentante du Syndicat des employés du Cégep de Trois-Rivières (CSN), et Marie-Noël Bouffard, représentante du Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Matane (CSN), avec le soutien de Jeremy Gagnon, conseiller syndical au secteur. Suivant la nomination de celui-ci à la coordination de la FEESP, Catherine Potvin a pris sa relève. Suivant l'élection de Marie-Noël Bouffard au poste de secrétaire générale du secteur en juin 2022, Stéphanie Binette, représentante du Syndicat des employés du Cégep de Rosemont (CSN), a été élue pour occuper sa place au comité.

Le comité des assurances se réunit au moins deux fois par an, notamment pour examiner le crédit d'expérience à l'automne et négocier les termes du renouvellement du contrat au printemps, afin qu'il soit effectif le 1^{er} juillet.

Pendant le mandat, trois renouvellements (2022-2023-2024) ont eu lieu et ont été marqués par une forte hausse du coût des primes. L'impact de ces dernières est amoindri, heureusement, par les augmentations de la contribution de l'employeur négociées lors des rondes 2020 et 2023. En revanche, ces augmentations ont nécessité un rebalancement des volets de protection maladie 1 et maladie 2 de l'assurance médicaments pour les trois renouvellements ainsi qu'un rebalancement quant aux statuts de protection (individuel, monoparental, familial) pour les renouvellements 2022 et 2024 afin d'assurer une équité entre les adhérents.

PLANS D'EFFECTIFS

Lors d'une assemblée générale, le secteur a présenté un rapport des effectifs (bilan) dressant un état détaillé des effectifs du personnel de soutien par classe d'emploi et par collège. Ces statistiques revêtent une importance cruciale en soutien aux revendications du personnel, que ce soit pendant les périodes de négociation ou dans les discussions locales lors du dépôt des plans d'effectifs.

Le fichier Excel utilisé depuis le dernier mandat est en constante évolution pour intégrer davantage d'informations chaque année. Cette évolution a permis au secteur de formuler un nombre accru de constats, renforçant ainsi l'argumentaire, notamment lors de la revendication de nouveaux postes.

Il a été convenu que, dorénavant, le rapport des effectifs serait présenté lors de la deuxième assemblée générale du secteur au printemps. Cette nouvelle approche offre aux syndicats l'occasion de planifier leurs besoins en prévision du dépôt par les cégeps des plans d'effectifs au plus tard le 1^{er} juin de chaque année.

GROUPE DE TRAVAIL EN ÉDUCATION

Le groupe de travail en éducation de la CSN rassemble les responsables politiques des dossiers de l'éducation des fédérations affiliées à la CSN (FEESP, FNEEQ, FP). Lors des assemblées générales, les personnes déléguées ont eu l'occasion d'assister à des présentations sur les priorités de la CSN en matière d'éducation. Les principaux dossiers traités par le groupe de travail en éducation comprennent :

- La mise à jour de la plateforme en éducation avec les orientations de la CSN en éducation et en enseignement supérieur — *Au-delà de la pandémie (2022)* ;
- Les réflexions collectives sur l'intelligence artificielle en éducation ;
- Le projet de loi 44 modifiant principalement la *Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche*.

Ces dossiers reflètent une approche proactive et engagée envers l'évolution et les défis de l'éducation dans le contexte actuel, soulignant l'importance de l'adaptation et de l'innovation dans le secteur éducatif.

JOURNÉE NATIONALE DU PERSONNEL DE SOUTIEN EN ÉDUCATION

Depuis maintenant 25 ans, la Journée nationale du personnel de soutien en éducation — CSN est célébrée dans toutes les régions du Québec le dernier jeudi de septembre. Cet événement est organisé par les syndicats des Secteurs soutien cégeps et soutien scolaire ainsi que par les syndicats du personnel de soutien de l'Université Concordia. À l'occasion de ces journées, diverses activités locales sont organisées par les syndicats.

Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du secteur de l'éducation

La Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du secteur de l'éducation a, entre autres, pour mission de favoriser la concertation entre les différents partenaires des réseaux de l'éducation et de prendre les actions nécessaires pour prévenir le phénomène de l'intimidation vécue par les jeunes en milieu scolaire, collégial et universitaire. Roméo Pilon, responsable du dossier, siège aux rencontres de la table. De plus, depuis l'automne 2021, il est membre du comité *ad hoc* LGBT+ de la fédération.

Au sein de la Table nationale, les représentants ont notamment formé un comité chargé de mettre à jour le *Guide des mesures de soutien et d'inclusion dans les milieux de travail*, ainsi que de travailler sur le projet de loi n° 2. Les discussions ont également porté sur le *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie*, aboutissant finalement au dépôt d'un mémoire à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, la Table nationale a adopté un nouvel intitulé de mission, témoignant de son évolution et de son engagement continu. De plus, un comité a été constitué dans le but de rencontrer le Comité des sages sur l'identité de genre, nommé par la ministre de la Famille, Suzanne Roy, pour l'année 2023-2024.

CONCLUSION

En conclusion, le bilan met en lumière l'étendue des réalisations accomplies au cours des trois dernières années, marquées par plusieurs changements significatifs au sein des équipes de travail du Secteur soutien cégeps et de la FEESP. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers toutes les militantes et tous les militants qui ont joué un rôle crucial dans l'animation de la vie syndicale de notre secteur.

Un remerciement spécial est adressé aux délégué-es syndicaux, dont la collaboration et le soutien ont été essentiels à notre succès. La participation active des délégué-es dans les débats et leur engagement quotidien auprès des membres sont les piliers de notre action syndicale.

Nous sommes également reconnaissants envers les élus de la fédération et du mouvement CSN pour leur soutien et leurs conseils avisés, ainsi qu'aux salarié-es pour leur professionnalisme et leur collaboration. Un merci particulier à Jeremy Gagnon et à Catherine Potvin, personnes conseillères pivots, pour leur soutien infaillible et leur excellent travail.

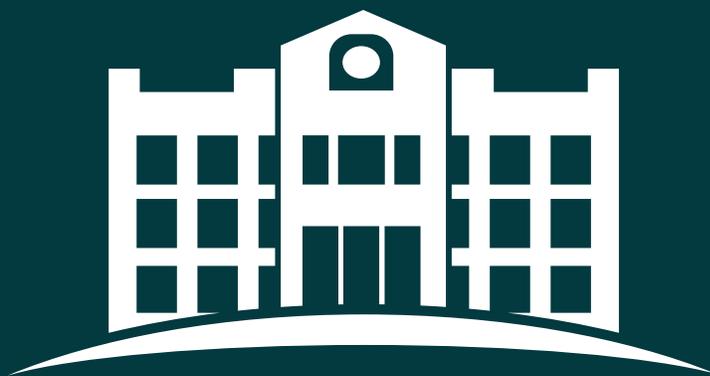
Nous ne saurions oublier celle qui a récemment quitté le secteur, Martine Moreau, qui, après une vingtaine d'années de militantisme et dix ans dédiés au Secteur soutien cégeps, a pris sa retraite en septembre 2022. Son expérience, son engagement et son dévouement ont été une source d'inspiration et continuent de l'être pour nous toutes et tous, sans oublier le grand plaisir que nous avons eu à travailler à ses côtés.

Le Secteur soutien cégeps tient à remercier sincèrement Roméo Pilon pour sa loyauté et Marie-Noël Bouffard, secrétaire générale récemment élue, pour son intégration plus que réussie au sein de l'équipe. Face aux défis à venir, notamment la finalisation des négociations en cours et les enjeux du prochain mandat, le comité exécutif reste convaincu que notre solidarité et notre engagement collectif nous permettront de surmonter les obstacles. Ensemble, nous continuerons à défendre les intérêts de notre secteur avec détermination.

Longue vie au Secteur soutien cégeps!

AVEC FORCE
ET CONVICTION

AVEC FORCE
ET CONVICTION



feesp.  | SECTEUR

**SOUTIEN
SCOLAIRE**

SECTEUR SOUTIEN SCOLAIRE

COMITÉ EXÉCUTIF

- Annie Charland, présidente, Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN
- Audrey Larouche, vice-présidente, Syndicat soutien scolaire du Lac-Saint-Jean (CSN)
- Jacinthe Leduc, vice-présidente aux finances, Syndicat du personnel technique, administratif et éducatif du Val-des-Cerfs – CSN
- Jan-Mark Dufour, secrétaire général, Syndicat du personnel de soutien scolaire au Cœur-des-Vallées – CSN

EN APPUI

- Frédéric Brun, 2^e vice-présidente de la FEESP
- Marc-André Blais, conseiller syndical
- Lyne Tessier, employée de bureau

INTRODUCTION

Le comité exécutif du Secteur soutien scolaire est heureux de vous présenter le bilan du mandat 2021-2024, que l'on peut qualifier comme étant très occupé, avec beaucoup de mouvement.

C'est en le rédigeant que nous constatons l'ampleur du travail accompli au cours de ces trois dernières années. Nous avons dû jongler avec la fin de la négociation qui a duré presque deux ans, notamment à cause de la pandémie de COVID-19, et la ronde de négociation subséquente. Nous n'avons pas encore apposé notre signature à la convention 2020-2023 que nous travaillions déjà sur le cahier de revendications de la nouvelle convention de 2023-2028.

En plus de la tournée de nos syndicats où nous recevions les demandes de nos membres, nous avons travaillé sur des documents destinés aux syndicats afin de les aider dans leur quotidien. Nous avons également élaboré une formation vulgarisant notre convention collective, que nous avons transmise aux délégué-es dans chaque région du Québec.

Malgré le fait que nous avons dû composer avec deux rondes de négociation consécutives, le secteur a réussi à répondre aux mandats et aux responsabilités qui lui ont été confiés, tout en travaillant sur les dossiers sous sa responsabilité et en participant aux différents comités, colloques et groupes de travail. Nous prenons conscience du travail et des rencontres qui ont été nécessaires afin de mener à bien tous ces dossiers. Nous pouvons en être très fiers.

Nous tenons à remercier et à féliciter tous les délégué-es du secteur. Vous avez donné temps et énergie afin de défendre vos membres tout au long de ces deux rondes de négociation. Votre dévouement et votre implication ont été des plus remarquables.

PRÉSENTATION DU SECTEUR

En début de mandat, le comité exécutif du secteur était composé à la présidence d'Annie Charland, du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN, au secrétariat général de Gilbert Ducharme, de l'Association des concierges des écoles du district de Montréal-CSN, à la vice-présidence aux finances de Sylvain Bastien, du Syndicat des employé-e-s de soutien de la Commission scolaire des Laurentides CSN, à la vice-présidence de Sébastien Perron, du Syndicat du soutien scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSN), et Jean Favreau, conseiller syndical à la FEESP-CSN.

Toutefois, comme la négociation n'était pas terminée, Stéphane Nadeau, du Syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSN), Gabrielle Messier, du Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy (CSN) et Jean-Marie Dionne, du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Commission scolaire Sir Wilfrid-Laurier - CSN, étaient toujours présents avec nous au comité de négociation. Nous avons terminé la négociation en signant la convention anglophone le vendredi 17 décembre 2021 et la convention francophone le samedi 18 décembre 2021. Le protocole de libération se terminait à la signature de la convention, date à laquelle nos trois collègues sont retournés dans leur syndicat respectif.

Suivant l'annonce du départ à la retraite de Jean Favreau, conseiller syndical affecté à notre secteur, nous avons accueilli Marc-André Blais à partir du mois de mars 2022.

Au cours des mois suivants, Sylvain Bastien et Sébastien Perron ont quitté le comité exécutif pour relever de nouveaux défis. Lors du conseil spécial tenu le 1^{er} septembre 2022, Audrey Larouche, du Syndicat soutien scolaire du Lac-Saint-Jean (CSN), a été élue à la vice-présidence, et Jacinthe Leduc, du Syndicat du personnel technique, administratif et éducatif du Val-des-Cerfs – CSN, a été élue à la vice-présidence aux finances. Puis, en avril 2023, ce fut au tour de Gilbert Ducharme

de quitter le secteur. C'est lors du conseil spécial du 26 avril 2023 que Jan-Mark Dufour, du Syndicat du personnel de soutien scolaire au Cœur-des-Vallées – CSN, a été élu au poste de secrétaire général.

Le Secteur soutien scolaire regroupe plus de 35 000 membres, comportant 37 syndicats répartis dans 31 centres de services scolaires francophones et deux commissions scolaires anglophones. Le Secteur soutien scolaire a une caractéristique qui lui est propre : chacun des syndicats locaux compte plusieurs dizaines d'établissements qui s'étendent, pour certains, sur un très grand territoire. De plus, nous y retrouvons 81 classes d'emploi différentes, réparties en trois catégories : soutien technique et paratechnique, soutien administratif et soutien manuel.

Le Secteur soutien scolaire poursuit son travail de promotion des intérêts professionnels, économiques, sociaux et politiques de ses syndicats affiliés et des membres. Pour ce faire, dans le cadre des négociations du secteur public, il négocie les conventions collectives, le régime d'assurance collective et en assure les suivis. Il organise des formations, accompagne les syndicats locaux selon leurs besoins et intervient politiquement partout où cela est nécessaire.

Le secteur effectue des représentations médiatiques dans le but de faire connaître le travail et l'importance du personnel de soutien dans le milieu scolaire et de dénoncer les problématiques en lien avec les conditions de travail.

Le secteur scolaire a effectué 18 instances du secteur, avec un taux moyen de participation de 83 %, ce qui démontre un intérêt élevé pour les sujets traités en conseil. C'est un bon indicateur du maintien d'une vie syndicale saine, remplie de projets et d'idées. Merci encore aux membres du conseil pour leur implication et leur dévouement envers le secteur.

NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Pour la ronde de négociation 2020-2023, nous pouvons dire que nous avons connu une négociation fort différente des autres négociations à cause de la pandémie. Rappelons-nous que nous avons signé seulement le vendredi 17 décembre pour la convention anglophone et le samedi 18 décembre pour la convention francophone.

Vous comprendrez qu'avec la signature tardive des conventions, nous avons déjà commencé à travailler le cahier de revendications pour la négociation 2023-2028 et, en février 2022, nous commençons la tournée des syndicats pour recevoir les demandes de nos membres.

Puisque les négociations se sont succédé coup sur coup, vous comprendrez que ce fut une période très exigeante et essoufflante.

Pour ce bilan, vous permettrez de parler seulement de la négociation 2023-2028.

TABLE CENTRALE

Rappelons-nous que pour cette négociation, nous avons travaillé en front commun. La force du nombre était importante et essentielle pour contrer le gouvernement de la CAQ. Il était important de travailler ensemble, d'être unis, de parler d'une seule voix.

Nous avons décidé de faire un clin d'œil à l'héritage du Front commun de 1972, uni sous le thème « Nous, le monde ordinaire », qui avait comme revendication un salaire minimum de 100 \$ par semaine pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public.

Par conséquent, le Front commun, uni sous le thème « Nous, d'une seule voix », réclame une hausse immédiate de 100 \$ par semaine ainsi que l'application du mécanisme permanent garantissant le maintien du pouvoir d'achat.

En résumé, nous demandions, pour la première année, une augmentation salariale de 100 \$ par semaine ou l'IPC + 2 %, selon la formule la plus avantageuse. Pour la deuxième année, nous demandions l'IPC + 3 % et, pour la troisième, nous demandions l'IPC + 4 %.

La partie patronale, quant à elle, nous proposait 3 % pour la première année et 1,5 % pour les quatre années suivantes.

Nous pouvons dire que nous étions à des années-lumière de nous entendre.

TABLES SECTORIELLES

En septembre 2022, le comité exécutif s'est transformé en comité de négociation, avec l'appui d'Andrea Di Tomaso, de l'Association professionnelle du personnel administratif (CSN) – section de la Commission scolaire English-Montréal, comme représentante des syndicats des commissions scolaires anglophones. Nous avons effectué une tournée régionale pour rencontrer tous nos syndicats afin de recueillir les demandes de négociation de leurs membres.

Nous avons dû effectuer un premier tri des nombreuses demandes reçues pour regrouper les plus prisées qui touchaient l'ensemble du personnel. Par la suite, nous les avons présentées au conseil du secteur afin de bâtir nos cahiers de revendications, que nous avons déposés aux parties patronales le 28 octobre 2022.

Les parties patronales ont, quant à elles, déposé leurs demandes à la mi-décembre 2022. Ironiquement, même si nous étions tous conscients du gros problème d'attraction

et de rétention du personnel de soutien, force est de constater que nos solutions pour y parvenir ne sont vraiment pas les mêmes. Les demandes patronales étaient agressives et touchaient à tous les chapitres de notre convention. Lors de nos discussions, la partie patronale martelait le même discours : leur besoin de flexibilité et de latitude dans leur gestion et de souplesse de la part de la partie syndicale.

Cette négociation fut très différente des précédentes, car nous avons été appelés à travailler à trois tables : la table francophone, la table anglophone et une table dédiée à la révision des statuts d'emploi. Mentionnons que l'équipe patronale était aussi distincte. Pour ce qui est de la table des statuts d'emploi, nous pouvons dire que nous avons su tirer notre épingle du jeu, car nous avons également des demandes sur ce sujet. Effectivement, une de nos demandes prioritaires était l'intégration au secteur général du chapitre 10 de la convention collective. Ce dernier concerne les personnes salariées travaillant dans le cadre des cours d'éducation des adultes, de formation professionnelle, celles travaillant dans les cafétérias ainsi que les surveillants d'élèves dont la semaine de travail régulière est de moins de 15 heures/semaine. Nous étions conscients que cette demande avait un coût budgétaire non négligeable pour les employeurs, mais nous avons l'occasion de donner accès aux avantages de la convention à ces travailleuses et travailleurs.

De plus, le gouvernement a décidé de procéder par la forme d'un forum de discussion pour incorporer les aides à la classe. Malgré tous nos efforts pour échanger sur ce point directement à notre table de négociation, nous avons dû nous soumettre à cette exigence et nous joindre aux autres accréditations syndicales à ce forum, conscients que le gouvernement allait implanter l'aide à la classe avec ou sans nous. Nous voulions minimalement encadrer et baliser la mise en place des aides à la classe. Mais, lorsque nous participons à un forum, nous discutons essentiellement de principes au lieu de travailler sur des clauses de conventions. C'est pourquoi ce genre d'exercice peut laisser dubitatifs.

Comme prévu à la loi 37, *Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic*, nous avons demandé la présence d'un conciliateur à notre table de négociation. Nous voulions une vraie conciliation, une aide concrète pour trouver des solutions, et pas seulement un passage obligé prévu à la loi.

Comme le mandat du médiateur se terminait au mois d'août et que sa présence fut aidante, nous avons demandé à la partie patronale de poursuivre la médiation, cette fois-ci, en vertu de l'article 13 de la Loi sur le ministère du Travail. Cette demande qui doit être conjointe fut acceptée par la partie patronale. Nous espérons ainsi pouvoir arriver à une entente de principe le plus rapidement possible.

Malgré tous nos efforts, nous avons obtenu nos ententes de principe seulement le 23 décembre 2023. Ces ententes ont été entérinées par nos membres, avec une moyenne de 70 %, le 19 février 2024. Lors de la rédaction de ce rapport, nous attendions toujours les textes finaux.

RENCONTRE INTERSYNDICALE

Le forum d'aide à la classe nous a permis de créer des liens avec les autres organisations syndicales qui représentent du personnel de soutien (FTQ et CSQ). Nous avons dû apprendre à travailler ensemble pour réussir à mettre un cadre pour baliser l'aide à la classe. Nous pouvons dire que ce ne fut pas des plus facile, car nous avons des précédents qui font que la confiance ne se donne pas facilement.

Nous pouvons dire que ce fut un avantage de travailler ensemble. Nous nous sommes d'ailleurs entendus que nous souhaitions continuer à échanger. Nous avons même convenu que, pour la prochaine ronde de négociation, nous allions travailler ensemble dès le début du processus afin de présenter des demandes communes sur des sujets où nous croyons qu'il nous sera impossible d'avancer sans la force du nombre.

MOBILISATION ET INFORMATION

Conformément aux recommandations du bilan de négociation 2020, le Secteur soutien scolaire a mis en place un comité de mobilisation sectoriel selon les critères établis, en plus d'ajouter une personne déléguée anglophone à la structure.

Ce comité est formé de :

- Audrey Larouche, vice-présidente du Secteur soutien scolaire ;
- Jan-Mark Dufour, secrétaire général du Secteur soutien scolaire ;
- Stéphane Rostin-Magnin, délégué élu du Secteur soutien scolaire – est du Québec (Syndicat du personnel de soutien scolaire des découvreurs (CSN)) ;
- Mireille Gauvin, déléguée élue du Secteur soutien scolaire – ouest du Québec (Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN) ;
- Nathalie Cliche, conseillère à la mobilisation du CCSPP affectée à la FEESP ;
- Ève-Marie Lacasse, conseillère aux communications et à l'information du CCSPP affectée à la FEESP.

Au cours de la négociation, le comité restreint a tenu 16 rencontres.

Le comité élargi, composé de 13 délégué-es (une personne déléguée pour chacun des territoires des conseils centraux), a tenu 5 rencontres. Ces derniers sont consultés sur les besoins en mobilisation.

Le rôle du comité est principalement de proposer et préparer un plan d'action comportant des outils et des actions d'information et de mobilisation en soutien à la négociation sectorielle en fonction du rythme de celle-ci.

Voici quelques exemples d'actions et d'outils de mobilisation et d'information proposés et réalisés durant la ronde de négociation :

- Rassemblement devant les bureaux des Comités patronaux de négociation à Québec lors du dépôt sectoriel : 28 octobre 2022
- Port des autocollants des 7 cibles sectorielles lors de la phase d'enracinement : hiver 2023
- Décoration des écoles avec collants, fanions et banderoles : printemps et automne 2023
- Diverses mobilisations lors des journées de grève
- Création de plusieurs tracts et tuiles, notamment celles sur les 7 cibles sectorielles
- Capsules vidéo « Quiz sur les reculs patronaux »

Au moment d'écrire ces lignes, nous terminons le rapport de la mobilisation ainsi que les recommandations pour la prochaine ronde de négociation, notamment sur la structure et le rôle des comités restreint et élargi qui seront adoptés lors d'un prochain conseil du Secteur soutien scolaire.

CONFÉRENCES DE PRESSE

Au cours du mandat, nous avons sondé nos membres et exécutifs locaux, ce qui nous a permis d'obtenir des données probantes, de mieux cerner les problématiques ou de confirmer ce qui se passe sur le terrain au quotidien. Que ce soit sur la violence, la pénurie de main-d'œuvre, le débordement des ratios, le volet socioéconomique, etc., ces données sont une mine d'informations pour les journalistes. Lorsque nous leur exposons des chiffres et des pourcentages, nous leur fournissons la matière première pour confirmer ou créer la nouvelle. En ce sens, les données recueillies nous ont permis d'effectuer plusieurs sorties médiatiques, autant régionales que nationales.

Par ailleurs, nos chiffres ont fait écho jusqu'à l'Assemblée nationale du Québec. Gabriel Nadeau-Dubois, co-porte-parole de Québec solidaire, s'est servi de nos chiffres pour confronter le gouvernement de la CAQ en chambre parlementaire, ce qui a mené à une motion adoptée à l'unanimité par ses membres, le 3 octobre 2023, demandant au gouvernement d'améliorer les conditions de travail pour éliminer la précarité financière des employé-es de soutien du réseau scolaire.

Ces résultats nous ont permis de constater l'intérêt des médias pour les problèmes vécus par le personnel de soutien scolaire. Nous allons poursuivre dans cette voie, car notre travail n'est pas terminé. Nous devons continuer à travailler pour nous faire connaître et faire reconnaître l'importance du travail du personnel de soutien. Le gouvernement doit nous considérer. On ne lâchera pas !

FORMATION SUR LA CONVENTION COLLECTIVE

À chaque renouvellement, une formation spécifique sur les textes de la convention collective est offerte sur une base régionale à tous les syndicats locaux. À cet effet, plusieurs outils sont mis à leur disposition, par exemple :

- Organigramme et résumé de la FEESP et du Secteur soutien scolaire ;
- Aide-mémoire pour consulter la convention collective ;
- Index analytique de la convention collective ;
- Tableau des avantages et bénéfices de nos conventions collectives ;
- Tableau résumant les mouvements de personnel dans les trois secteurs de notre convention collective.

Jean Favreau, conseiller syndical, et Annie Charland, présidente du secteur, ont donné la formation sur la convention collective 2020-2023 d'avril à novembre 2022. Malheureusement, le temps nous a manqué et nous n'avons pas réussi à effectuer la formation anglophone. Nous pouvons affirmer que nous allons former l'ensemble de nos délégué-es sur la convention 2023-2028.

La lecture des évaluations que font les participantes et les participants ainsi que leurs réactions nous confirment que cette activité est hautement appréciée. Il faut spécifier ici que le secteur doit produire une formation pour chacune de ses deux conventions et que des séances sont offertes à mi-mandat, au besoin (une à Québec et l'autre à Montréal).

OUTILS DE TRAVAIL

En plus des outils donnés lors de la formation sur la convention, nous révisons les outils traditionnels lors de chaque renouvellement de convention pour apporter les ajustements nécessaires. Le secteur se fait un devoir de fournir du matériel de soutien et d'accompagnement. Nous travaillons toujours à concevoir de nouveaux outils dans le but d'aider, d'appuyer et d'informer les syndicats locaux. En voici quelques exemples :

- Aide-mémoire post-négociation à l'intention des délégué-es des syndicats locaux ;
- Politique d'aide financière pour appuyer la vie syndicale ;
- Guide de reclassement à l'intention des salarié-es et des délégué-es syndicaux ;
- Guide des droits parentaux.

COLLOQUE SUR LA VIOLENCE AU TRAVAIL

Le secteur a organisé un colloque sur la violence au travail sous le thème *La violence au travail, c'est inacceptable*, qui s'est tenu les 17 et 18 octobre 2022 à l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières.

Le colloque a été organisé avec la collaboration de Natacha Laprise, conseillère syndicale au Service de santé-sécurité et d'environnement de la CSN, de Jean Favreau, conseiller syndical FEESP-CSN, de Marc-André Blais, conseiller syndical FEESP-CSN, et des membres du comité exécutif du secteur.

Les ateliers présentés ont été :

- Présentation sur la violence au travail, par Nathalie Jauvin, conseillère spécialisée, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Résultats préliminaires du portrait de la santé mentale et des facteurs de risques psychosociaux du personnel du milieu de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire menée par l'INSPQ, par Mariève Pelletier, conseillère scientifique spécialisée, Unité de santé au travail, Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), et Maude Lafantaisie, conseillère scientifique, Unité de santé au travail, Institut national de la santé publique du Québec
- La prévention de la violence au travail, par Natacha Laprise, conseillère syndicale au Service de santé-sécurité et d'environnement de la CSN ;

- Le droit de refus, par Émilie Bouchard, conseillère syndicale FEESP-CSN ;
- Lettre d'entente relative au projet de prévention pour un milieu sain et sécuritaire, par Annie Charland, présidente du secteur scolaire, et Jean Favreau, conseiller syndical FEESP-CSN ;
- Les outils de la prévention, par Natacha Laprise, conseillère syndicale au Service de santé-sécurité et d'environnement de la CSN, et Marc-André Blais, conseiller syndical FEESP-CSN.

Soixante-quinze délégué-es de 31 syndicats ont participé. Le sondage d'appréciation a démontré que les participants ont bien aimé l'activité et souhaitent qu'il y ait une suite au colloque.

ASSURANCE COLLECTIVE

Lors du mandat 2021-2024, le comité des assurances a fait face à d'importantes augmentations du taux des primes lors du renouvellement pour l'année 2023. La période post-pandémique y est pour quelque chose. Il faut cependant mentionner qu'au dernier renouvellement de la convention collective, la part de l'employeur a quand même triplé. C'est pourquoi les membres du comité recommandent, dans la mesure du possible, l'utilisation de médicaments génériques au lieu de médicaments uniques, ainsi que des prescriptions pour trois mois à la fois au lieu d'un seul mois, ce qui permet, notamment, des économies de frais administratifs.

Le comité syndical est constitué des personnes suivantes :

- Une personne à la présidence qui doit être actuaire ;
- La personne à la vice-présidence aux finances du comité exécutif du secteur, également responsable du comité des assurances ;
- Deux personnes militantes provenant de syndicats en règle au secteur, élues par leurs pairs ;
- Une personne militante à titre de substitut ;
- Le conseiller syndical affecté au Secteur soutien scolaire.

Nous tenons à remercier les membres du comité pour leur apport et leur intérêt dans le dossier. Nous espérons que, dans les prochaines années, d'autres montants de la part de l'employeur nous seront accordés.

SERVICES DE GARDE

Pendant ce mandat, un comité permanent de services de garde a été créé et est sous la responsabilité de la vice-présidence aux finances du comité exécutif du secteur. Ce comité est constitué de quatre délégué-es provenant du secteur des services de garde. Les membres de ce comité travaillent aussi en étroite collaboration avec le Service de recherche et de condition féminine de la CSN.

Pour les différents travaux effectués, la participation de plusieurs dirigeants syndicaux locaux provenant du secteur des services de garde a été sollicitée. Nous tenons à les remercier pour leur précieuse contribution.

Voici quelques exemples des travaux réalisés :

- Participation au groupe de travail de la CSN sur les services de garde éducatifs ;
- Consultation par sondage des membres et rédaction d'un avis envoyé au ministère sur le projet de modifications au *Règlement des services de garde concernant la tarification aux parents* ;
- Rencontres avec l'Association québécoise de la garde scolaire ;
- Participation active lors du Salon annuel de la garde scolaire avec l'organisation d'un kiosque ;
- Plusieurs communiqués de presse et entrevues dans les médias.

Un plan de travail a été conçu avec différents enjeux à analyser durant le prochain mandat, entre autres, la recherche de solutions pour réduire le bruit, l'obtention de locaux fonctionnels pour le service à rendre aux usagers des services de garde, la réduction de la surcharge de travail du personnel y travaillant ainsi que d'autres sujets tout aussi importants qui pourraient être traités.

JOURNÉE NATIONALE DU PERSONNEL DE SOUTIEN EN ÉDUCATION

Tous les ans, la Journée nationale du personnel de soutien en éducation a lieu le dernier jeudi du mois de septembre. Durant ce mandat, en collaboration avec le Secteur soutien cégeps et la FEESP, un « drop » de bannière et une conférence de presse ont eu lieu dans le cadre du conseil confédéral à Drummondville en septembre 2023. Les membres ont également été invités à utiliser un cadre et un bandeau Facebook.

Des élus de la CSN ont pris part à des vidéos afin de saluer le travail du personnel de soutien.

La majorité de nos syndicats ont organisé une activité locale pour souligner le travail considérable de chacun d'entre eux. Pour cette occasion, le secteur les soutient financièrement grâce à sa politique d'aide financière pour la vie syndicale.

STATUTS ET RÈGLEMENTS

Lors du conseil du secteur d'octobre 2023, les délégué-es présents ont adopté une proposition voulant que le secteur change de nom. Le « Secteur scolaire » s'appelle dorénavant le « Secteur soutien scolaire ». Toutefois, lors de la rédaction de ce bilan, les statuts et règlements ne sont pas encore modifiés, ce qui se fera lors de notre conseil du secteur de mai 2024.

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES

Le Secteur soutien scolaire est fier de s'impliquer et de s'associer à divers organismes. Nous travaillons tous ensemble pour le bien de nos élèves, pour qu'ils puissent se développer et s'épanouir, tant sur le plan académique que personnel.

TABLE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Sa mission est de favoriser la concertation entre les différents partenaires des réseaux de l'éducation. Elle voit à une meilleure compréhension des réalités des jeunes et des personnes en éducation concernant la diversité sexuelle, la pluralité des genres ou les personnes intersexuées. Elle vise à promouvoir des valeurs de respect, d'inclusion et d'acceptation à l'égard de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. De plus, elle vise la promotion de comportements afin de prévenir et de contrer les phénomènes d'intimidation, de violence, d'hétérosexisme, de cissexisme, de cyberintimidation, d'homophobie et de transphobie vécus par les jeunes et le personnel dans le milieu scolaire, collégial et universitaire.

Les dossiers traités lors de ces rencontres sont, notamment :

- Promotion de la campagne du Conseil québécois LGBT ;
- Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie ;
- Participation à différents projets ou recherches ;
- Suivi des travaux du plan d'action gouvernemental de la lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 ;
- Élaboration du guide *Mesures de soutien et d'inclusion des personnes trans et des personnes non binaires en milieux de travail*, destiné aux employeurs et aux syndicats.

GROUPE DE CONCERTATION EN ADAPTATION SCOLAIRE

Le Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS) est sous la responsabilité de la direction de l'adaptation scolaire (DAS) et a pour principal mandat de consulter les différents organismes qui gravitent auprès de la clientèle des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Le GCAS regroupe les associations patronales et syndicales ainsi que des organismes comme l'Association des personnes handicapées du Québec et les associations de comités de parents.

Les consultations portent sur différents sujets comme l'élaboration des politiques, des programmes, des bulletins et des orientations ministérielles.

Le Secteur soutien scolaire occupe maintenant deux sièges à ce groupe, ce qui lui permet d'être au fait des différents changements qui peuvent avoir une incidence sur les conditions de travail de ses membres, et de faire valoir le point de vue du personnel de soutien qui travaille auprès de cette clientèle.

CONCLUSION

Nous tenons à souligner le travail acharné des membres du comité exécutif tout au long des trois dernières années et plus particulièrement au cours de la dernière.

Nous remercions les membres du comité exécutif qui ont quitté en cours de mandat pour relever de nouveaux défis et nous leur souhaitons bonne chance.

Pour la ronde de négociation 2023-2028, tout le comité, à l'exception de la présidente, en était à son premier mandat au secteur. Ce mandat a été mouvementé et très difficile, mais grâce au travail d'équipe, nous avons réussi à passer au travers des embûches rencontrées.

Nous tenons à vous remercier, car nous savons pertinemment qu'il aurait été impossible de réaliser tout ce travail sans la collaboration et l'appui des militantes et militants des syndicats locaux. Votre contribution aux débats lors des instances du secteur et votre travail quotidien auprès de vos membres sont au cœur même de notre vie syndicale. Vous qui êtes sur le terrain, dévoués et passionnés, vous êtes la base, les fondations de notre organisation.

Les membres du comité exécutif du Secteur soutien scolaire tiennent à remercier le comité exécutif de la FEESP, Benoît Malenfant, Stéphanie Gratton, Frédéric Brun, Linda Tavolaro et Simon Mathieu Malenfant, ainsi que Jeremy Gagnon et Sylvain Rochon à la coordination de la FEESP, pour leur appui et leurs conseils. Nous remercions également les personnes conseillères syndicales pour leur soutien auprès de nos syndicats locaux, et particulièrement la personne conseillère responsable de notre secteur, Marc-André Blais. Nous tenons à souligner l'apport inestimable des employés-es de bureau de la FEESP, en particulier celui de Lyne Tessier et de Stéphanie Fournier.

Le comité exécutif du Secteur soutien scolaire est conscient des défis à relever et du travail syndical à accomplir au cours du prochain mandat. Il a néanmoins confiance qu'en demeurant solidaire, aucun obstacle ne pourra arrêter le Secteur soutien scolaire pour poursuivre les luttes syndicales qui se retrouveront sur son chemin.

Longue vie au Secteur soutien scolaire !

AVEC FORCE

Nos structures syndicales, les comités et les secteurs, nous permettent d'être en action sur plusieurs fronts à la fois. Par votre engagement dans ces structures, vous façonnez le travail militant sur le terrain, vous faites la promotion de nos valeurs et de nos convictions, vous déployez nos solidarités, vous affichez notre force.



FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET
EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

ET CONVICTION